Burkina Faso, Guinée et Mali : La CEDEAO maintient ses sanctions

MALI

1290

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 21 FEVRIER 2023

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Crise au nord et au centre du pays

Les escrocs de Ségou démasqués

Referendum et Élections générales : La COCEM propose de nouvelles dates

Front social : SYLTAE et STMMEEIA lancent un préavis de grève

COVID 19
CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

20 Fev. 2023

RESPECTONS
LES MESURES BARRIÈRES

- Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter
- Se laver les mains regulièrement
- Tousser ou eternuer dans le coude
- Respecter la distance de sécurité
- Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains
- Eviter de se serrer les mains
- Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

222

Nouveaux cas confirmés	Nouveaux guéris	Nouveaux décès
04	03	00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

649 893 Vaccinations incomplètes

2 935 453 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés	Guéris	Décès
32 918	32 011	743

dont 68 font l'objet d'un suivi médical

MALIKILÉ | Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

Sommaire «

P. 12

P. 16

P. 29

/ Une /

Fausses prières et appel à la candidature unique de Assimi Goita : Les escrocs de Ségou démasqués — P. 5

/ Brèves /

Pour leur approche de l'Afrique : Le président kényan s'en prend au FMI et à la banque mondiale — P. 12
Examens de fin d'année scolaire 2022-2023 : Le calendrier rendu public, vendredi dernier — P. 12
Des personnalités qui ne payent pas d'impôts : D'énormes manques à gagner par l'état — P. 12
Tchad : Sommet des chefs d'état du g5 sahel sans le Mali — P. 13
Paix et cohésion sociale : Le président du CIAT Membre de la FORSAT-Civile M. Ibrahim Ag Nock appelle les partis signataires et le gouvernement à resserrer les rangs — P. 13
Burkina-Faso Terrorisme : Le dépôt des armes ou la mort — P. 14
Gao : La chefferie Songhoy reconnaissante envers le Premier ministre — P. 14

/ Actualité /

Échanges Gouvernement – IFRIZ - PTF : La promotion de la culture du riz au centre des échanges ! — P. 17
Tombouctou : Échanges sur la complémentarité entre justice traditionnelle et formelle — P. 18
Front social : SYLTAE et STMMEEIA lancent un préavis de grève — P. 19

/ Politique /

Referendum et Élections générales : La COCEM propose de nouvelles dates — P. 21
Ensemble pour un Mali Nouveau : Le devoir d'accompagner la Transition — P. 23
Collectif des Imouchagh : L'appel aux autorités de la transition à renouer le dialogue avec les Mouvements signataires — P. 24
Le Mali face à son destin : Le débat constitutionnel pour le Mali nouveau — P. 25

/ Culture & société /

28ème FESPACO : Le Mali comme pays invité d'honneur ! — P. 29

/ International /

Burkina Faso, Guinée et Mali : La CEDEAO maintient ses sanctions — P. 31
G5 Sahel : La Mauritanie prend les commandes avec de nouvelles résolutions — P. 33
Téléphonie mobile : Les opérateurs revendiquent 95% de couverture au Cameroun, malgré la mauvaise qualité de service — P. 34
Union Africaine : Le cas israélien divise à nouveau — P. 35

/ Sport /

Sadio Mané : « Il a été la première personne à m'appeler après ma blessure » — P. 36

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas

Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable oders.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.

20 tea bags / 100% natural

New York - USA : **+1 347 538 6505** / Mali - Africa : **+223 95 36 37 22**
Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com

Fausses prières et appel à la candidature unique de Assimi

Les escrocs de Ségou démasqués

À la suite des propos tenus par certaines personnes originaires de Ségou, invitant le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita à briguer la magistrature suprême lors des prochaines consultations électorales, l'Union des Associations Musulmanes de Ségou est montée au créneau pour dénoncer ce comportement indélicat. Elle l'a fait savoir au cours d'une conférence de presse animée le dimanche 19 février 2023, dans la salle de conférence de la chambre de l'Artisanat de Ségou. Sans détour, les associations unies ont invité les tenants de ce discours à revenir à la raison. C'était en présence d'un parterre de d'hommes de média.

Depuis de nombreux mois ils ont investi les réseaux sociaux avec de prétendues prières pour la réussite de la transition ou des malédictions contre les ennemis du Mali. Ils se mettaient en scène face au fleuve ou en pleine brousse avec tout l'attirail du parfait érudit et se proclamaient Sages de Ségou. Ainsi, ils ont réussi à obtenir la sympathie de millions du Maliens soucieux du devenir de leur pays. Peut-être à engranger une petite fortune.

Montant d'un cran dans la supercherie, ils ont récemment lancé, au nom de Ségou, un appel à la candidature unique de Assimi Goita lors des prochaines élections présidentielles. C'était la fourberie de trop qui a presqu'automatiquement enclenché une série de réactions mettant à nu les desseins funestes d'un groupe d'individus peu recommandables n'ayant aucun mandat de Ségou.

Tout est parti d'une vidéo virale de prétendus sages de Ségou formulant une « **demande unanime** » de Ségou pour une candidature unique du colonel Assimi Goita à l'élection présidentielle de 2024. A la tête des « Sages », Mamadou Sylla, le président de la section URD de Ségou en délicatesse avec son parti pour son soutien affiché, en son temps, à la candidature de Boubou Cissé, Oumar Togora, autoproclamé « Coordinateur des chefs de quartier

de Ségou » et Minta partisan de IBK pendant la campagne de 2018. Avec tambours et trompettes, ils ont pris le chemin de Nioro du Sahel pour demander au Cherif de cette localité d'être leur porte-parole auprès du Président de la Transition.

Mais voilà qu'un premier grain de sable vint contrarier leur machine à escroquer : un internaute bien suivi, « **Malien Lambda** » fait cette publication « **Selon un proche du Président Goita, membre du CNT qui m'a joint par téléphone, le PT n'est ni demandeur ni preneur d'une éventuelle candidature à la présidentielle. Il ajoute que le Chérif de Nioro que certaines personnes sont allées consulter sur la question, demande à ses hôtes d'aider d'abord à la réussite de la transition avant de parler des élections. Mieux, mon correspondant qui souhaite rester dans l'anonymat, insiste que l'urgence c'est d'abord les réformes. Et que le PT a une bouche pour parler s'il souhaite être candidat** ».

Ce post a semé le doute dans l'esprit de beaucoup de personnes et votre quotidien a décidé d'en savoir alors plus quand, de Ségou est venu un démenti plus fort de la bouche du président de l'association Ségou Koungo : « **Aucun imam ou chef des villages ou associations n'est au courant de leur démarche. Les associations qui se disent être au courant peuvent aller en leur propre nom, pas au nom des autorités traditionnelles de Ségou. Nous les Ségoviens, demandons à tous les Maliens de l'extérieur tout comme de l'intérieur de savoir garder raison par ce qu'il y a souvent des choses qui se passent sans qu'on ne le sache. Ceux qui se prononcent au nom de Ségou ne représentent pas Ségou, nous leur demandons de le faire en leur nom propre et de laisser la région de Ségou avec son honneur. Nous n'allons pas nous laisser faire, si quiconque sort encore au nom de Ségou, nous allons sortir à notre tour pour démentir. Ils ont dit ici que ce sont les représentants des autorités coutumières pourtant celles-ci disent qu'ils n'ont envoyé personne. Nous ne sommes ni de près ni de loin mêlés à cette histoire. Assimi Goïta, Choguel Kokalla Maïga, les membres du CNT faites attention à vous, nous n'avons envoyé personne ni aujourd'hui, ni demain** ».

Sur ces entrefaites, intervint un élément de nos confrères de Renouveau TV annonçant une conférence de presse de clarification à Ségou qui a fini de lever le voile sur les agissements peu orthodoxes d'une poignée de personnes motivées par l'appât du gain et faisant du nom des Sages de Ségou un fonds de commerce.

Ainsi donc, dimanche 19 février 2023, s'est tenue ladite conférence à la Chambre de l'Artisanat de Ségou. Dans ses propos introductifs,

Souleymane Maiga a laissé entendre que la population de Ségou ne se reconnait pas dans cette démarche aux objectifs inavoués. Il a indiqué que leur organisation prône l'union et la cohésion sociale entre les Maliens, et ne saurait en aucun cas cautionné une telle dérive.
Et le second intervenant de se demander quel besoin il peut y avoir de médiatiser des bénédictions pour son pays tout en jurant que les auteurs des propos tenus au nom de Ségou n'ont pas oublié de garnir leurs poches. Dans ce cas, dira-t-il, ils doivent parler en leur nom ou au nom de leur association et en aucun cas au nom de Ségou.
C'est à Ibrahima Fadiga qu'est revenu l'honneur ou la responsabilité d'informer réellement l'opinion.
Pour lui, ceux qui ont prétendu parler au nom de Ségou sont des menteurs, des escrocs qui veulent utiliser le nom de Ségou pour des intérêts personnels. Ils doivent trouver d'autres moyens de subsistance car cette escroquerie ne passera pas.
Il dira avoir approché les chefs de quartier de Ségou-Coro Koké Coulibaly, de Sebougou Bakoroba Kané, de Sido-Soninkoura et de Hamdallaye Madani Samba Niang qui ont tous affirmé n'être pas au courant de cette initiative et n'avoir mandaté personne. Bakoroba Kané précisera avoir remis juste une daba au gouverneur de la région pour le président Assimi Goita pour l'inciter à faire en sorte que les Maliens mangent à leur faim pendant la Transition.
De la même façon, il a approché le grand Imam de Ségou BInké Djiré, le président du Haut Conseil Islamique Madani Saada Touré et le Chef de la communauté musulmane de Ségou Seydou Nourou Tall tous non informés de la démarche.
« **Nous ne sommes pas ici pour soutenir ou combattre un pouvoir même si nous voulons la réussite de la Transition ». Mais ajoutera-t-il « le Mali qui est membre de la CEDEAO, de l'Union Africaine et des Nations Unies ne vit pas en vase clos. Ceux-ci sont ensemble et pourraient nous sanctionner à nouveau. Allons-nous faire la guerre au monde entier ?**
Les 1ères sanctions ont entrainé une hausse des prix. Nous avons discuté et trouvé un accord avec eux qui interdit aux autorités de la Transition de se présenter aux futures élections. Ceux qui s'agitent le font pour intérêts personnels et veulent nous exposer encore. C'est suicidaire. Voilà la vérité.
Ils tiennent un gros mensonge en disant que Assimi pourrait être candidat après le referendum. Que font-ils des textes de la CEDEAO et de l'ONU supérieurs à notre Constitution. Notre referendum aura-t-il lieu et engagera-t-il les USA, la Russie ou la Chine ?
Les ANR ont-elles empêché l'embargo ? Le Mali ne fabrique rien, même pas une aiguille. On parle de nos ressources minières que nous ne saurons exploiter seuls. Des mirages.
Ceux qui s'agitent ne sont pas missionnés par Ségou, ne représentent pas Ségou. Nos autorités sont formelles sur ce point : ils ne les ont pas missionnés et n'étaient même pas au courant de leurs démarches. Devons-nous nous taire dans ces conditions ? Ce qui a été dit en notre nom est pure mensonge et ne sera jamais la vérité.
Nous nous sommes récemment adressés au Cherif de Nioro que nous respectons pour lui dire que ceux qui prétendent parler au nom de Ségou sont des usurpateurs et des profiteurs. Et de faire attention à lui-même et à son honneur.
Ces gens sont des traitres qui veulent jeter le discrédit sur Ségou et nous n'accepterons jamais cela. Ils ne sont pas plus ségoviens que nous.
Nous saluons aussi le Président Assimi qui ne s'est jamais exprimé pour soutenir cette initiative. Nous le créditons de bonnes intentions et de respect de la parole donnée. Et nous l'exhortons à ne pas tomber dans les pièges de profiteurs. Surtout que nous savons qu'il aime son pays et ne le plongera pas dans des difficultés.
Nous mettons quiconque au défi de contester nos propos ou nos rencontres avec les vraies autorités morales de Ségou. Et invitons ceux qui se sont trompés de revenir sur le droit chemin et de ne pas commettre à nouveau de telles fautes et de nous retrouver. Libre à eux d'utiliser le nom de leurs associations pour leurs demandes. Mais nous n'accepterons pas qu'ils utilisent le nom de Ségou.
D'ailleurs la qualité de coordinateur des chefs de quartier de Oumar Togola, qui a accompagné et qui fait partie des imposteurs est fausse et contestée. D'où lui vient d'ailleurs ce titre ? C'est Dr Sall et un certain Togola venus en formation qui lui a donné la parole pour parler au nom des chefs de quartier. Mais à aucun moment les Chefs de quartier ne se sont assis pour désigner un coordinateur ».
Nous réglerons cette question a dit le chef de quartier de Sido-Soninkoura.
Ces préciserons mettront-elles un terme à la fable des « Sages de Ségou » ? En tout cas seuls les faibles d'esprit se feront encore prendre au piège.

Ibrahim Sanogo

Tahirou Bah

La rue contre la rue Une pensée à Kaou Djim.
Qui sème le vent récolte la tempête. J'ai rigolé wallahiii

Point de presse de Kaou Djim : La rue répond à la rue. Les démocrates ne vous mêlez pas c'est entre nous

L'union africaine est financée à 70 % par l'union européenne. Son siège est construit et équiper par la Chine. Que vaut cette bureaucratie avec ses commissions. Rien du tout. Des marionnettes et des mendiants VIP traîtres à leurs peuples
#UA #ECOWAS #CEDEAO #UnionEuropéenne #UN

Quand on confond ses mendiants aux militants un leader religieux se prend alors pour un homme politique !

Jeune Afrique

Lors du 36e sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, les trois pays ouest-africains ont plaidé pour leur réintégration dans l'UA et pour la levée des sanctions de la Cedeao. En vain.
http://ow.ly/uMru50MWQ4U

Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Communiqué du 20 février 2023 du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale relatif aux protestations du Gouvernement de la République du Mali, suite aux propos inamicaux, erronés et agressifs tenus, au cours d'un entretien avec la presse, par Monsieur Charles MICHEL, Président du Conseil européen.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une foi

Koulouba, le 20 FEV 2023

COMMUNIQUÉ

M. Pascal PERENNEC, Chargé d'Affaires a.i. de la Délégation de l'Union Européenne au Mali, a été convoqué au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ce jour lundi 20 février 2023, où il lui a été signifié les vives protestations du Gouvernement de la République du Mali suite aux propos inamicaux, erronés et agressifs tenus par M. Charles MICHEL, Président du Conseil européen.

En effet, au cours d'un entretien avec la presse, le Président du Conseil européen a accusé les Autorités maliennes d'avoir rompu les relations avec les partenaires européens, avant d'établir un constat de la situation politique et sécuritaire au Mali.

Le Ministère des Affaires étrangères regrette profondément ces déclarations tenues par un Haut responsable de l'Union européenne, contraires aux règles diplomatiques et au principe élémentaire de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État souverain. Le Ministère souligne en outre que certains partenaires européens ont librement décidé, unilatéralement et sans concertation préalable avec le Mali, de mettre un terme à leur coopération bilatérale.

S'agissant de la situation sécuritaire au Mali, évoquée par M. Charles MICHEL, le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale rappelle la responsabilité historique de certains Etats membres de l'Union européenne, dans la déstabilisation de la région du Sahel, suite à l'intervention unilatérale de l'OTAN en Libye.

Les commentaires de M. MICHEL sont d'autant plus malvenus qu'ils omettent les progrès tangibles réalisés par les Forces armées maliennes sur le terrain, grâce notamment à la montée en puissance des Forces armées et de sécurité maliennes, et à la stratégie de diversification des partenariats décidée par Son Excellence Le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale regrette les propos empreints de légèreté à un tel niveau de responsabilité, particulièrement lorsqu'ils contribuent à ternir une relation pourtant cordiale entre le Mali et l'Union européenne, qui continue d'intervenir, au quotidien, en soutien aux efforts du Gouvernement pour améliorer les conditions de vie des populations maliennes à travers plusieurs programmes de coopération.

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale lance un appel à la raison, au sens de la mesure et à l'arrêt de la campagne de désinformation contre le Mali.

Enfin, le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale rappelle que le Gouvernement de la République du Mali reste attaché au renforcement des relations amicales et de coopération avec tous ses partenaires, dans le cadre du respect mutuel et du respect des choix stratégiques et de partenaires du Mali.

Scanné avec CamScanner

Mala officiel

Chers étudiants avant d'aller payer la deuxième tranche de ta scolarité rappel toi que tu peux triplé la sommes sur 1xbet.

FIGARO DU MALI

LA LOI PORTANT NOUVEAU DÉCOUPAGE DU MALI ADOPTÉE PAR LE CNT
Au regard de la délibération du CNT, le Mali compte désormais :
a - District = 01
b- Regions = 19
c- Cercles = 156
d- Arrondissements = 466
e - Communes = 819
f - Villages = 12.712
Le projet vient d'être adopté par les membres du CNT par Pour : 127 Contre : 00 et Abstention : 01

Nouhoum Koné

Première league.
Erling Haaland. Après quelques mois d'absence suite à une blessure au genou .
Aujourdhui L'attaquant a fait son retour
Sur la pelouse mais après quelques tires vers le but.
Les supporters adversaires qui étaient en dehors du stade font éruption sur le terrain pour tout gnagami.

Ouverture Média - OM

OM INFO : COMMUNIQUÉ "OUVERTURE MEDIA"
SUITE aux actes de vandalisme à la Maison de la presse
OUVERTURE MEDIA condamne le saccage des locaux de la Maison de la presse.
À la suite de l'invasion des lieux (la Maison de la Presse) par des individus cherchant à s'opposer à tout prix à la tenue de la conférence de presse de la plateforme "APPEL DU 20 FÉVRIER POUR SAUVER LE MALI" DE Issa Kaou N'Djim ce jour 20 février 2023, "Ouverture Media" condamne avec la dernière rigueur cette attitude ignoble et indigne.
Cette Maison est notre Maison à tous. Elle est le symbole de la liberté d'opinion et d'expression.
Depuis sa création, elle continue d'accueillir toutes les sensibilités sociopolitiques sans distinction considération aucune.
Il est impératif de procéder à l'ouverture d'une enquête en vue de situer les responsabilités et punir les auteurs de ces actes d'agression.
"Ouverture Média" adresse à toute la presse malienne en général et à la Direction de la Maison de la Presse en particulier toute sa solidarité et soutien indéfectibles.
Elle invite les autorités à assurer la sécurité des journalistes et de leurs structures.
Bamako le 20 février
2023
La Direction

OM INFO : #maisondelapresse
Vous voyez les conséquences de faire tomber un régime démocratique?
Maintenant Vive la dictature bien méritée !
Abdoul Niang

Serge Daniel

#Mali-politique-Des Ovni (Regardez vers qui se tourne mon regard) ont bruyamment interrompu ce 20/2/ à Bko le point de presse d'une nouvelle alliance de partis politiques plutôt contre la conduite de la transition.Des vitres d'une salle de la M de la presse ont été brisées.

Mokobe

L'acteur Richard Belzer, alias Munch dans la série "New York Unité Spéciale", est décédé à l'âge de 78 ans. Ah je l'aimais bien lui à chaque fois que tu allume la télé et que tu zappe les chaînes pour voir ce qui se passe tu étais obligé de voir sa tete RIP l'ancien

Aziz Maïga ne ment pas

Malile Mali compte désormais 1 District, 19 régions, 156 cercles, 466 arrondissements, 819 communes et 12712 villages. Le projet a été adopté par les membres du CNT, 127 pour, 0 contre et une abstention suis. Bambara-Maoundé et GOSSI se détache de #GourmaRharous. @AzizMaigaNMP

KONATE Malick

« Le gouverneur a pris une décision. Cependant, il est venu me voir en me disant que je ne peux pas aller à Bourem et Ansongo, et que les Autorités de bourem et Ansongo viendront à Gao. Je suis donc allé voir ma délégation (...) » @ChoguelKMaiga

Larmes des pauvres

#Burkina Le nettoyage des peulh continue et n'épargne plus le milieu intellectuel. Une carte blanche offerte aux supplétifs civils de tuer en toute impunité, cette allure d'amalgame obligera certains ont trouvé refuge chez l'ennemi contre leur gré.

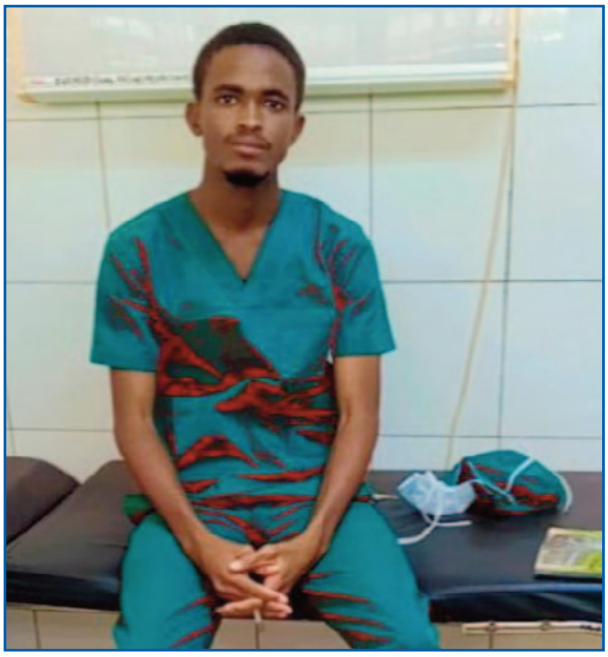

Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières informations
Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

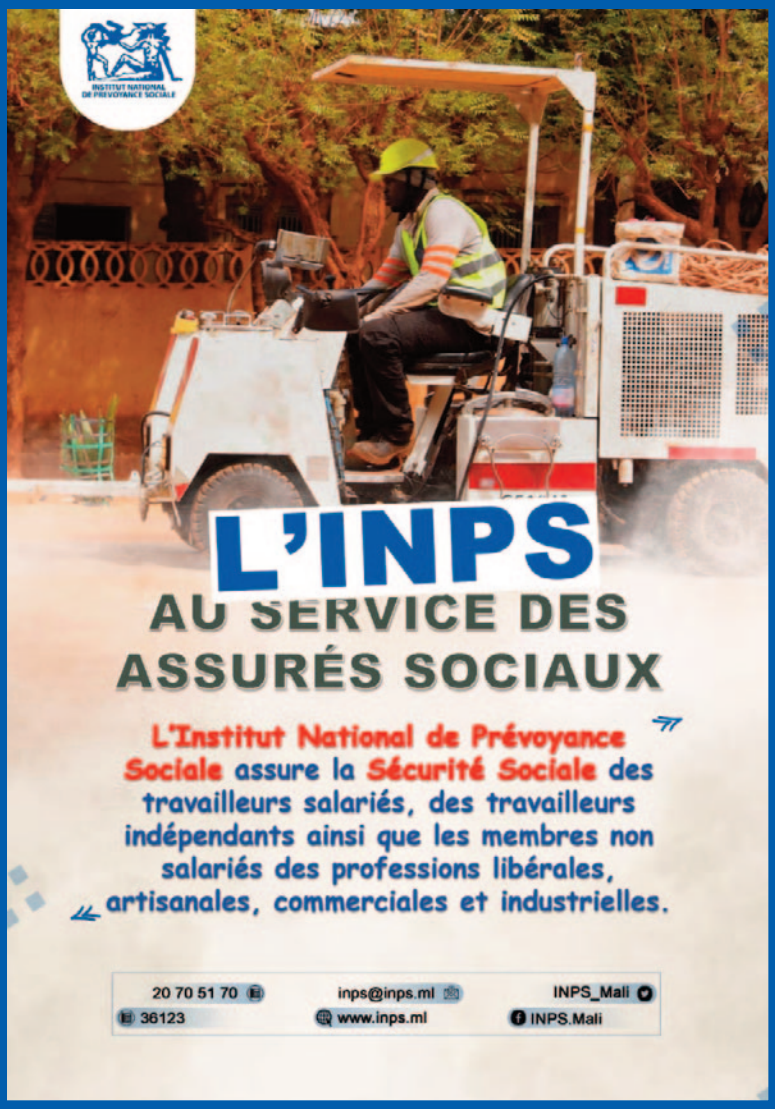
INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE
L'INPS
AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX
L'Institut National de Prévoyance Sociale assure la Sécurité Sociale des travailleurs salariés, des travailleurs indépendants ainsi que les membres non salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles.
20 70 51 70
inps@inps.ml
INPS_Mali
36123
www.inps.ml
INPS.Mali

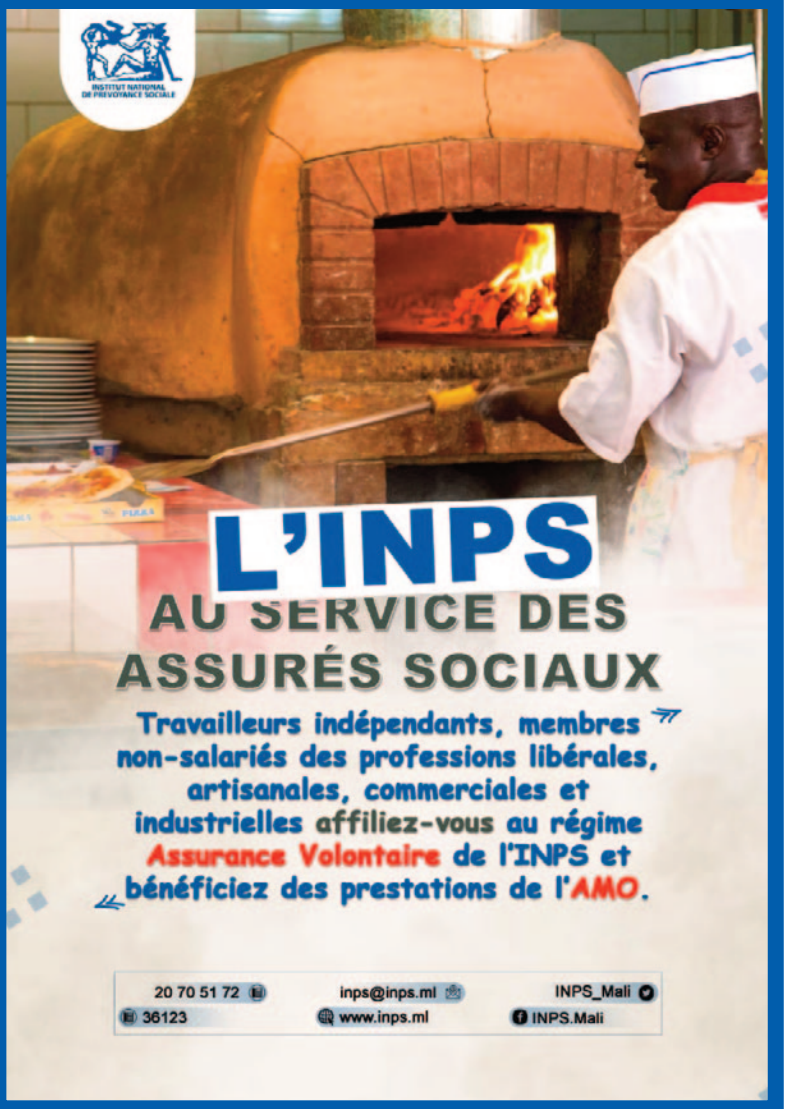
INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE
L'INPS
AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX
Travailleurs indépendants, membres non-salariés des professions libérales, artisanales, commerciales et industrielles affiliez-vous au régime Assurance Volontaire de l'INPS et bénéficiez des prestations de l'AMO.
20 70 51 72
inps@inps.ml
INPS_Mali
36123
www.inps.ml
INPS.Mali

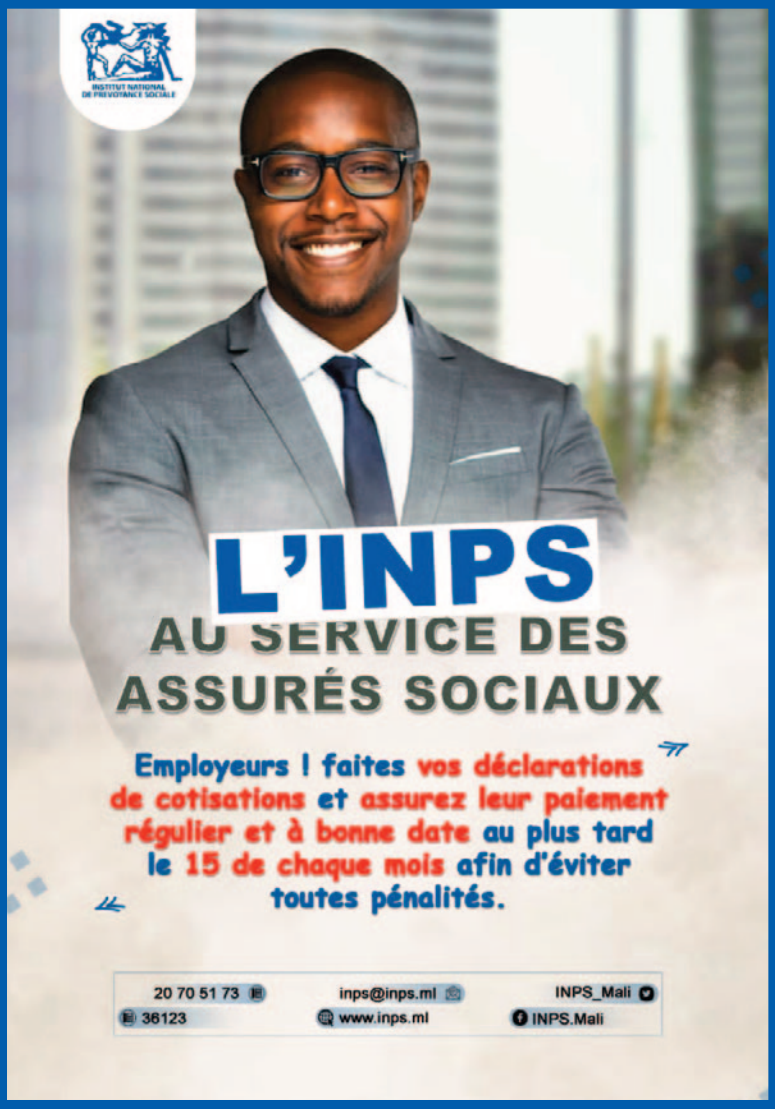
INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE
L'INPS
AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX
Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.
20 70 51 73
inps@inps.ml
INPS_Mali
36123
www.inps.ml
INPS.Mali

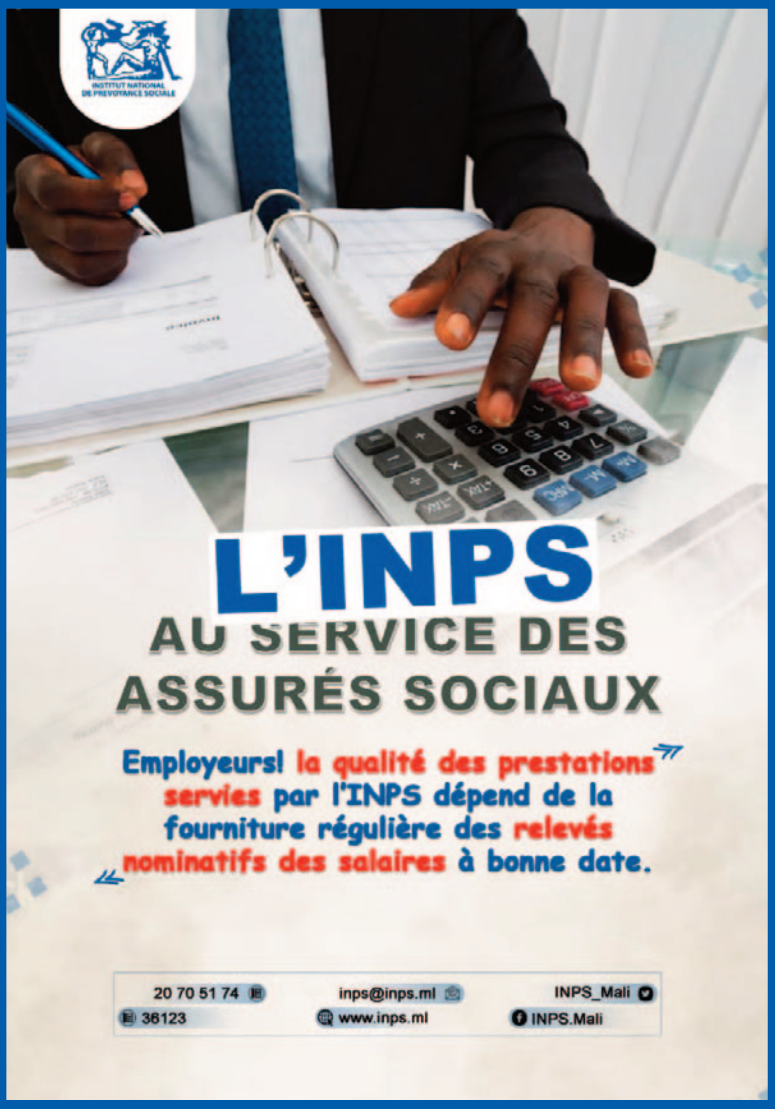
INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE
L'INPS
AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX
Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.
20 70 51 74
inps@inps.ml
INPS_Mali
36123
www.inps.ml
INPS.Mali

Pour leur approche de l'Afrique : Le président kényan s'en prend au FMI et à la banque mondiale

Imaginer "l'Afrique comme une partie prenante légitime". C'est ce que propose le Président kényan en marge du sommet de l'Union africaine. Critique envers le FMI et la Banque mondiale quant à leur traitement du continent noir, il les appelle à mieux refléter l'africanisation dans leurs plans.

Le chef de l'État kényan, William Ruto, a critiqué l'attitude de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) envers l'Afrique, tout en soulignant que ces institutions étaient bien capables de transformer le continent, relate l'agence de presse turque Anadolu. "Il est temps que les mécanismes de financement climatique et le financement multilatéral du développement imaginent l'Afrique comme une partie prenante légitime", a-t-il jugé dans les couloirs du sommet de l'Union africaine qui a démarré à Addis-Abeba.

L'IMPACT DES CONFLITS

William Ruto a appelé les deux organisations internationales à mieux refléter l'africanisation dans leurs aspects. Et d'ajouter :

"Nous devons doter l'Afrique des outils nécessaires pour renforcer la résilience et protéger le continent des impacts négatifs tels que les conflits." Cet appel intervient alors que l'Afrique est confrontée à d'importants défis économiques dus aux conflits, aux maladies et aux troubles politiques. À cet égard, William Ruto a souligné l'importance de fournir un soutien financier aux pays africains alors qu'ils aspirent au développement.

Source : https://fr.sputniknews.africa/

Examens de fin d'année scolaire 2022-2023 : Le calendrier rendu public, vendredi dernier

Le ministère de l'éducation nationale a, dans un communiqué, publié, le vendredi 17 février, le calendrier

Des examens de fin d'année scolaire 2022-2023. Ils dé- buteront à compter du mois de mai prochain. Contrairement aux années précédentes, marquées par de multiples grèves des enseignants, les examens scolaires 2022-2023 se tiendront, cette année, dans les délais requis. Ces examens débuteront avec celui du Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF). Il démarrera avec les épreuves anticipées, du lundi 8 mai au jeudi 18 mai, puis les épreuves écrites, du 22 au 24 mai prochain. Les candidats pour le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) suivront, du 29 mai au 1er juin

Pour les candidats au Brevet de Technicien (BT), ils composeront du 5 au 8 juin. Quant à l'examen du Baccalauréat, il est prévu du 19 au 22 juin prochain et celui des élèves-maîtres des Instituts de Formation de Maîtres, du 19 au 23 juin 2023. Les élèves du BTS santé fréquenteront les salles des examens du 12 au 16 juin. Et la date du 3 au 7 juillet 2023 a été retenue pour leurs camarades en compétition pour obtenir le BTAgropastoral. A noter que le ministère de l'Education Nationale a rassuré les parents d'élèves et les partenaires que..toutes les mesures seront prises pour la bonne organisation des examens, afin d'éviter les cas de fraude, de fuite de sujets et de circulation de faux sujets...

A.D / Source : l'Indépendant

Des personnalités qui ne payent pas d'impôts : D'énormes manques à gagner par l'état

Le projet Pamori, un projet phare des services des impôts avait procédé en 1998 des études sur l'environnement fiscal qui pouvaient renflouer les caisses des services des impôts. Les résultats des études n'ont pas porté de fruits. Cependant, il ressort des études que ce sont les fonctionnaires de l'État qui tirent les ficelles du secteur informel. Rares sont les maisons en location signalées aux impôts. Rares sont les cabinets d'études, les cliniques, les pharmacies en règle vis-à-vis du fisc. Rares sont les promoteurs de télévision privées en

conformité avec le fisc malien.À notre passage, une des nombreuses télévisions privées de Bamako doit plus de 350 millions de F CFA au service des impôts. Le cabinet d'un avocat influent et ancien ministre de la Justice doit plus de 500 millions de F CFA au fisc.

Source : L'Inter de Bamako

Tchad : Sommet des chefs d'état du g5 sahel sans le Mali

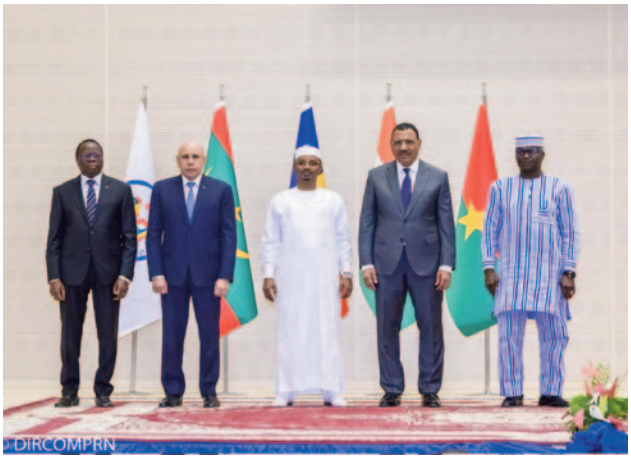

Le 6e sommet extraordinaire des Chefs d'Etat du G5 Sahel s'est ouvert ce lundi 20 février 2023 à N'Djamena, la capitale du Tchad.

Placée sous le thème « Coopération régionale en matière de développement et de sécurité », la rencontre est consacrée à la relance des activités du G5 Sahel. Le sommet s'est ouvert en présence du président mauritanien Mohamed Oul Al Ghazouani, son homologue du Niger, Mohamed Bazoum, celui du ministre de la Défense du Burkina-Faso, Kassoum Coulibaly, représentant le Président et des représentants des partenaires techniques et financiers du G5 Sahel. C'est la première fois que les chefs d'Etat du G5 Sahel se réunissent depuis le retrait du Mali de l'organisation en mai 2022.

Départ du Mali du G5 Sahel

Lors de son message, inaugural, le président en exercice du G5 Sahel, le président de transition du Tchad, Mahamat Idriss Déby Itno, a admis que le retrait du Mali, membre fondateur du G5 Sahel, est un coup dur pour l'organisation. Il a invité ses pairs à une profonde réflexion pour redynamiser le G5 Sahel après ce retrait.

Bamako s'est retirée « de tous les organes et instances du G5 Sahel, y compris la Force conjointe [antijihadiste] ». Cet Etat du Sahel en proie à une insurrection jihadiste depuis 2013, dénonçait « l'échec dans l'organisation de sommets au Mali et les manœuvres d'un État extrarégional visant désespérément à isoler le Mali ». Cette déclaration visait la France, à qui le Mali reproche « une ingérence dans l'architecture régionale de gouvernance et de sécurité ».

A l'issue de ces assises, le Tchad qui assure depuis deux ans la présidence tournante de l'organisation passera le témoin à un autre pays.

Source : APA

Paix et cohésion sociale : Le président du CIAT Membre de la FORSAT-Civile M. Ibrahim Ag Nock appelle les partis signataires et le gouvernement à resserrer les rangs

Le Collectif Intégrateur des Imouchagh et Alliées de la Région de Tombouctou (CIAT) Membre de la FORSAT-Civile a animé le samedi 18 février 2023 un point de presse à leur siège situé à Sotuba.

Dans son intervention, Ibrahim Ag Nock, président du CIAT Membre de la FORSAT-Civile a appelé à la consolidation de la paix entre les fils et les filles du pays.

M. Ibrahim Ag Nock attirera à cet effet l'attention des autorités et les groupes armés du nord sur la problématique de l'accord. « Le blocage et la lenteur dans la mise en œuvre de l'Accord et l'absence de dialogue profitent à l'ennemi, provoquant ainsi une situation d'insécurité grandissante dans certains endroits du pays avec pour conséquence le déplacement massif des populations », précise le président. Et d'exhorter « les autorités de la Transition et tous les acteurs de la paix à entreprendre des actions favorisant des solutions endogènes consensuelles pour la poursuite des concertations inclusives sur la trajectoire de la Transition et de l'Accord d'Alger ».

« J'invite toutes les associations de la société civile entre autres : la CAPEDEM, le Conseil national de la société civile et le Forum National de la Société Civile à se joindre à nous, afin de mener toutes les synergies nécessaires de facilitations en vue de renouer le dialogue entre les parties signataires, pour mettre fin aux souffrances des populations », poursuit le président Ibrahim Ag Nock.

Le CIAT Membre de la FORSAT-Civile affirme qu'il est à la disposition du Gouvernement, des mouvements signataires, des partenaires et amis du Mali, pour jouer sa partition dans la stabilisation du pays.

FAMa24

www.malikile.com

Burkina-Faso Terrorisme : Le dépôt des armes ou la mort

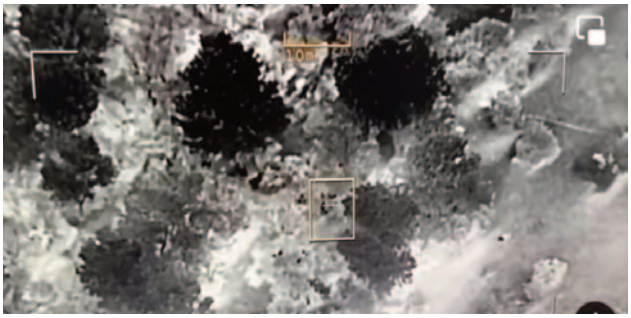

"Les terroristes n'ont plus que deux choix : la mort ou le dépôt des armes", ont relevé des sources sécuritaires, commentant "les frappes chirurgicales" qui se sont poursuivies dimanche, "avec succès", contre des groupes de terroristes dans le Sahel.

Ce dimanche, plusieurs terroristes ont été neutralisés au deuxième jour des frappes chirurgicales enclenchées samedi par l'armée dans le Sahel. Selon des sources sécuritaires, les opérations ont été un succès car de nombreux terroristes ont été neutralisés et leur matériel détruit.

"Les terroristes ne peuvent plus se cacher nulle part car nous avons de la logistique de dernière génération qui nous permet de les repérer, de les suivre et de frapper à tout moment. Ils n'ont plus que deux choix : le dépôt des armes ou la mort à coup sûr", avance une source haut placée.

L'on se rappelle que lors de son interview en début février, le chef de l'État Ibrahim Traoré a laissé entendre, que les terroristes qui déposeront les armes, seront réintégrés dans la société afin de participer à la construction et au développement de la Nation.

Agence d'information du Burkina

Gao : La chefferie Songhoy reconnaissante envers le Premier ministre

A l'occasion de la visite du Premier ministre à Gao, sa région natale, a eu un entretien avec le chef de la chefferie Songhoy. Ce dernier, dans un communiqué, a exprimé toute sa reconnaissance à Dr Choguel Kokalla Maïga et sa délégation composée de 7 autres ministres.

« La reconnaissance est valeur sure dans la société malienne » nous enseigne une sagesse populaire au Mali. C'est certainement ce qu'a compris le chef de la chefferie Songhoy.

Son Excellence Monsieur Choguel Kokalla MAÏGA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Sa Majesté Djibrilla Souma MAÏGA, Chef Songhoy ont eu un entretien, vendredi 17 février 2023, à Gao.

Puis, le Premier Ministre, sa délégation, le Gouverneur de la Région et le Maire de Gao, ont été accueillis par Sa Majesté le Chef Songhoy à la Vénérable Mosquée des Askia, à l'occasion de la Prière du Vendredi, le 17 février 2023.

D'une part, après la prière, le Premier Ministre, entouré du Chef Songhoy, du Chef Arma, et du Gouverneur de la Région, a souligné l'importance de la Mosquée des Askia dans l'Histoire et la Culture du Mali.

D'autre part, il a vivement remercié l'Imam et les Deux Chefs de Gao pour leur accueil et leur hospitalité.

Le Chef Songhoy exprime sa gratitude au Premier Ministre et à sa délégation et leur souhaite un agréable séjour dans la Cité des Gorongobou, Za, Sonni et Askia et dans toute la Région de Gao.

Fait à Gao, le 17 février 2023

Sekou DIALLO

CANDIDAT A L'ELECTION DU DISTRICT

DE FOOT BALL DE KAYES

25 FEVRIER 2023

ENSEMBLE POUR UN FOOT BALL MEILLEUR

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : **Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI** ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Échanges Gouvernement – IFRIZ - PTF : La promotion de la culture du riz au centre des échanges !

Le secrétaire général du ministère du Développement rural, Daniel Siméon Kéléma, a présidé la cérémonie d'ouverture de la table ronde organisée par le ministère du Développement Rural en collaboration avec l'Interprofession de la filière Riz au Mali (IFRIZ-Mali), les Partenaires Techniques et Financiers et toutes les structures intervenant dans la chaîne de valeur riz.

Il faut rappeler que le riz est une culture stratégique pour le Mali. L'ambition du ministère du développement rural est de produire plus, afin d'assurer l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle et d'exporter l'excédent en vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des acteurs et des actrices qui œuvrent sans cesse pour le développement de cette filière stratégique au Mali. Compte tenu de toutes ces réalités le ministère et ses partenaires organisent ce cadre d'échanges sous les slogans comme : la mécanisation est une alternative incontournable à la mise à échelle du Système de Riziculture Intensif (SRI), ensemble pour relever les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans un contexte de production durable du riz, assurer l'ancrage institutionnel de la mise à échelle de Système de Riziculture Intensif (SRI) à travers le programme national SRI.

Le directeur adjoint de la direction nationale de l'agriculture, Souleymane Aboubacar Maiga a présenté les objectifs et les résultats attendus de la table-ronde. Ce programme va être pour nous un challenge pour atteindre la souveraineté alimentaire. « Je salue la coopération allemande, qui donne les moyens afin qu'on puisse mettre en œuvre le programme. Aussi, il n'a pas manqué de remercier tous ceux qui les ont accompagnés pour la concrétisation du PN-SRI. Nous allons nous investir afin que les partenaires puissent comprendre que c'est une priorité de la République du Mali. L'objectif, c'est de pouvoir drainer tous les partenaires afin qu'ils puissent nous accompagner », a-t-il indiqué.

Pour atteindre les objectifs fixés, dira le secrétaire général du ministère du Développement Rural, Daniel Siméon Kéléma, les acteurs doivent s'appuyer sur la promotion volontariste de la modernisation de l'agriculture familiale et de l'entreprise Agricole, pour favoriser l'émergence d'un secteur agro-industriel structuré, compétitif et intégré dans l'économie sous régionale. Les raisons essentielles pour adopter le SRI. Au nombre desquelles, il a cité, entre autres, l'amélioration de la productivité, l'économie des intrants de plus de 50%, l'économie de l'eau 30 à 40%, l'adaptation aux changements climatiques et l'augmentation du revenu de 2 à 3 fois. La souveraineté alimentaire prônée par la Loi d'Orientation Agricole passe par l'intensification de la production et l'amélioration de la compétitivité de la chaîne de valeur de nos filières agricoles. Pour y parvenir nous avons opté depuis 2020 avec l'appui de la coopération Allemande à élaborer et valider le Programme National du Système de Riziculture Intensif dénommé « PN-SRI », a-t-il dit.

Le secrétaire général du département rural, a profité de cette activité pour saluer et remercier, la coopération allemande et son programme Centre d'Innovations vertes (CIV) pour les actions entreprises au côté de la DNA. « **Il s'agit entre autres de la mise à disposition du PN-SRI d'un important lot de matériels dont un véhicule 4x4 et des matériels de bureau, la signature d'un contrat de financement de 6 mois pour assurer le démarrage des activités de l'Unité de Gestion du PN-SRI, la mise à disposition de deux consultants pour renforcer les capacités de l'Unité de Gestion et de la direction nationale de l'agriculture** », a-t-il renchéri.

Ibrahim Sanogo

Tombouctou : Échanges sur la complémentarité entre justice traditionnelle et formelle

La deuxième rencontre d'échanges du Cadre de Concertation des acteurs de la Justice dans les régions du Nord du Mali a eu lieu à Tombouctou, les 1eret 2 février 2023. Organisée par le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme avec l'appui de la MINUSMA, elle répond à la nécessité pour les magistrats, les autorités traditionnelles et les cadis de pouvoir se rencontrer régulièrement et d'échanger sur les défis et les réalités, afin de pouvoir rendre une justice de qualité au bénéfice des justiciables. Plus spécifiquement, cette rencontre vise à contribuer à une meilleure appropriation de la complémentarité entre la justice formelle et la justice traditionnelle. Elle a réuni en plus des cadis, des magistrats et des autorités traditionnelles venant des localités de Ménaka, Tessalit, Kidal, Gao et Tombouctou.

Souligner le rôle des autorités étatiques, des cadis dans la promotion de l'état de droit

Au cours de ces deux jours d'échanges sous l'égide du Directeur national de l'administration de la Justice, les différents acteurs ont partagé leurs expériences sur les aspects pénaux de la complémentarité entre la justice formelle et les autorités traditionnelles, les méthodes de gestion des conflits, les mécanismes traditionnels de gestion des conflits fonciers au Mali et sur les bonnes pratiques à adopter. « C'était un cadre idéal pour parler des voies et moyens pour mettre en œuvre la concertation entre les acteurs informelles et formelles des régions du Nord. La MINUSMA est a salué pour son appui à ce cadre et aussi à la mise en œuvre de ces recommandations » a déclaré Djibrilla MAIGA, le Directeur national de l'administration de la Justice.

En plus de ce partage d'expériences, cette activité constitue une opportunité pour les acteurs de la justice traditionnelle d'avoir une perception plus pragmatique et évolutive de la distribution de la justice dans un contexte structuré, où chaque acteur remplit son rôle dans les conditions définies par la loi. « Nous, on ne se met pas à la place de la justice ou de l'autorité, on s'occupe des petits litiges liés au foncier ou à la famille. Quand l'affaire est au-dessus de nos compétences on les laisse aller à la justice » a fait savoir Mouhoumoudou TOURÉ, Chef de la communauté Arma de Gao

Le Chef du Bureau régional de la MINUSMA à Tombouctou, Mamane Sani MOUSSA, a rassuré les autorités du soutien et de l'engagement constant de la Mission onusienne en faveur de la paix. « Cette importante rencontre des acteurs de la justice dénote parfaitement du soutien de la MINUSMA aux autorités maliennes dans leur quête de paix et de la stabilisation » a-t-il fait remarquer.

Une disposition de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali

Ce cadre d'échanges, dont la première édition a eu lieu le 29 septembre 2022 à Gao, s'inscrit dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger de 2015, qui est une priorité stratégique de la MINUSMA. En effet, les signataires se sont engagés en son article 46 à faire une réforme profonde du secteur de la justice pour la rapprocher du justiciable, améliorer ses performances, mettre fin à l'impunité et intégrer les dispositifs traditionnels et coutumiers sans préjudice du Droit régalien de l'État. Il s'agit également de promouvoir une formation de qualité à tous les acteurs et auxiliaires de la justice, y compris les Cadis. Selon Marie GUIRAUD, de la MINUSMA, « la mise en place de ce cadre entre l'ensemble des acteurs de la justice est l'un des moyens d'opérationnaliser les dispositions relatives à la justice dans l'accord de paix ».

Source : Minusma

Front social : SYLTAE et STMMEEIA lancent un préavis de grève

La Coalition des Organisations syndicales du Secteur des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur (SYLTAE et STMMEEIA) ont déposé un préavis de grève sur la table de Madame le Ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue social. Ils exigent la satisfaction plusieurs points de revendications.

Le Syndicat libre des travailleurs des affaires étrangères (SYLTAE) et celui des Travailleurs du Ministère des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (STMMEEIA) menacent d'aller en grève dans un premier temps pour 72 heures allant du mercredi 22 au vendredi 24 février 2023 ; ensuite 96 heures allant du mardi 28 février au vendredi 03 mars 2023; et si rien n'est fait pour parvenir à un accord, ils passeront à 120 heures allant du lundi 06 au vendredi 10 mars 2023.

Ce préavis sera mis à exécution en cas de non satisfaction des 15 points figurant sur la plateforme revendicative ci-dessous énumérés tels que : La relecture du Décret n°01-531/P-RM du 1 novembre 2001 portant octroi d'une indemnité d'équipement au personnel du Ministère des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur et du Décret n°2011-662/P-RM du 06 octobre 2011 portant majoration de l'indemnité d'équipement allouée aux personnels du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration africaine; la relecture du Décret n°2017-0814/P-RM du 26 septembre 2017 portant allocation d'une indemnité annuelle d'équipement aux fonctionnaires et agents de l'état en service au Ministère en charge des Affaires étrangères et au Ministère en charge des Maliens de l'Extérieur ; la relecture du Décret N°96-044/P.RM du 8 février 1996 fixant les avantages accordés au personnel diplomatique, administratif et technique dans les Missions diplomatiques et consulaires de la République du Mali; relecture de la Loi N°05-039/AN-RM du 22 juillet 2005 fixant les indices spéciaux accordés au personnel diplomatique, administratif et technique dans les Missions diplomatiques et Postes consulaires; relecture du Décret N°2011-100/P-RM du 07 mars 2011 portant Statut particulier des fonctionnaires du cadre des Affaires étrangères; la relecture du Décret n°04-098/P-RM du 31 mars 2004 portant plan de carrière des fonctionnaires en service au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale; la relecture de l'Arrêté n°92-0953/MB-CAB du 03 mars 1992 portant octroi d'indemnité forfaitaire d'heures supplémentaires aux agents du Protocole de la République en vue de l'élargir à tous les Travailleurs des Affaires étrangères.

Ils exigent également l'octroi d'une prime de risque aux travailleurs du Secteur des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur; l'octroi d'une indemnité de sujétion diplomatique aux fonctionnaires et agents du Ministère des Affaires et de la Coopération internationale; l'octroi d'une indemnité de monture mensuelle aux fonctionnaires et agents du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ; l'octroi d'une indemnité annuelle aux Chefs de service ayant rang d'Ambassadeur.

Les travailleurs des affaires étrangères et ceux du Ministère des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine demandent que l'on accorde une rente viagère aux anciens Ambassadeurs et Consuls généraux du Mali; accorde trois (03) mois de salaire aux taux de l'extérieur à tous les agents rappelés des Missions diplomatiques et Postes consulaires.

Parmi les 15 points de revendications, figure la régularisation de la situation salariale du personnel contractuel du Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM). Ils demandent que soit doté de deux nouveaux bus pour le transport du personnel du Ministère en charge des Affaires étrangères.

Par ailleurs, il convient de souligner que ce préavis de grève fait suite au refus du gouvernement de mettre en œuvre le Protocole d'entente du 21 octobre 2019 entre le Ministre chargé des Affaires étrangères et le SYLTAE, relatif à la relecture des Décrets portant octroi d'indemnités d'équipements aux agents des deux Départements. Mais aussi, au non-respect du point 10 du Protocole d'accord signé avec la Partie gouvernementale, le 17 juillet 2017, relatif à la relecture du Décret n°2011-0100/P-RM du 07 mars 2011 portant Statut particulier du cadre des Affaires étrangères.

Les syndicats relèvent également la détérioration des conditions de vie et de travail au sein du secteur des Affaires étrangères et des Maliens de l'Extérieur alors qu'ils constatent l'enlisement du dialogue social autour du Cahier de doléances soumis au Ministre chargé des Affaires étrangères, le 03 décembre 2021, et au Ministre chargé du Dialogue social, le 18 février 2022.

Binadjan Doumbia

Aidez-nous à lutter contre le Terrorisme Contactez le Centre d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU TERRORISME AU MALI

Referendum et Élections générales : La COCEM propose de nouvelles dates

La Coalition pour l'Observation Citoyenne des Élections au Mali (COCEM) a rendu public un communiqué de Presse N°002/2023/ COCEM datée du 20 février 2023, relatif a la non convocation du collège électoral pour le referendum du 19 mars 2023. À travers ce communiqué, la COCEM constate la non-convocation du collège électoral pour le referendum du 19 mars 2023. Elle exhorte le Gouvernement de Transition a diligenter l'actualisation du chronogramme des réformes et des élections en concertation avec l'ensemble des acteurs du processus électoral dans le souci de rassurer les parties prenantes au processus électoral et de faciliter le retour a l'ordre constitutionnel dans le délai arrêté.

La Coalition pour l'Observation Citoyenne des Élections au Mali (COCEM) suit avec une attention particulière la mise en œuvre du chronogramme des réformes et des élections qui accuse un retard. La COCEM rappelle que, conformément au chronogramme des réformes et des élections publie le 28 juillet 2022, le collège électoral pour le référendum du 19 mars 2023 devait être convoque le 17 février 2023. En effet, l'article 148 de la Loi n°2022-019 du 24 juin 2022 portant Loi électorale dispose que : « **les électeurs sont convoqués par décret pris en Conseil des Ministres. Le texte soumis au référendum est annexe au décret prévu a l'alinéa ci-dessus et publie au moins un (1) mois avant le scrutin. La circonscription électorale est le territoire national, sous réserve de la participation des maliens établis a l'Extérieur.** »

La COCEM constate qu'au moment ou elle publie ce communique, le Gouvernement de Transition n'a toujours pas convoque le Collège électoral pour le référendum du 19 mars 2023. Cependant, elle note la convocation du Conseil National de Transition (CNT) en session extraordinaire pour examiner plusieurs projets de texte dont le projet de loi portant modification de la Loi n°2022-019 du 24 juin 2022 portant Loi électorale, le projet de loi portant création des Circonscriptions administratives en République du Mali, le projet de loi portant création des Collectivités territoriales en République du Mali, le projet de loi portant modification de la loi n°2012-006 du 23 janvier 2012 portant principes fondamentaux de l'organisation administrative du territoire...

La COCEM se réjouit de cette convocation du CNT et rappelle l'avoir demandée, dans son communique en date du 28 janvier 2023

Aussi la COCEM invite le Gouvernement de Transition a diligenter l'actualisation du chronogramme des réformes et des élections en concertation avec l'ensemble des acteurs du processus électoral et a ainsi communiquer le nouveau calendrier électoral. Pour sa part, sachant qu'il n'est techniquement plus possible de tenir le référendum le 19 mars prochain, la COCEM a analysé avec intérêt les différentes options possibles. A l'issue de cette analyse, la COCEM propose les nouvelles dates ci-après dans le cadre du respect strict de la durée de la Transition :

- **Prévoir le référendum le dimanche 25 juin 2023 :** Ce nouveau délai permettra d'adopter la loi portant modification de la loi électorale, de mettre en place les Coordinations de l'AIGE ; de finaliser l'actualisation du fichier électoral conformément au nouveau découpage territorial, de confectionner et distribuer la carte nationale d'identité biométrique sécurisée, de parachever le processus de réorganisation territoriale, de finaliser et vulgariser suffisamment le projet de nouvelle Constitution, etc.
- **Prévoir l'élection des Conseillers des Collectivités Territoriales le dimanche 29 octobre 2023.** Ce délai permettra de relire la loi électorale et les textes connexes pour les adapter aux dispositions de la nouvelle Constitution, de procéder a une révision exceptionnelle des listes électorales ; de rendre les nouvelles régions créées opérationnelles, etc.
- **Prévoir l'Élection couplée du Président de la République et des Députés a l'Assemblée Nationale, le dimanche 04 février 2024. Les seconds tours, le cas échéant, seront prévus le dimanche 18 février 2024 :** La proposition d'une élection couplée permettra de réduire le coût des élections et de respecter la durée de la Transition ; (cf. Tableau récapitulatif des propositions d'actualisation du chronogramme électoral

Bokoum Abdoul Momini

Tableau récapitulatif des propositions d'actualisation du chronogramme électoral se présente comme suit :

Dates du chronogramme électoral en vigueur	Nouvelles dates proposées par la COCEM	Motivations
REFERENDUM DU 19 MARS 2023		
Dimanche 19 mars 2023	La COCEM propose de tenir les opérations référendaires le **Dimanche 25 Juin 2023**	- Adopter la loi portant modification de la loi électorale ; - Finaliser et vulgariser suffisamment le projet de nouvelle Constitution ; - Mettre en place toutes les Coordinations de l'AIGE ; - Finaliser l'actualisation du fichier électoral conformément au nouveau découpage territorial ; - Permettre la confection et la distribution de la carte nationale d'identité biométrique sécurisée
ELECTION DES CONSEILLERS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CONSEILLERS COMMUNAUX, CONSEILLERS DE CERCLE, CONSEILLERS REGIONAUX ET DU DISTRICT)		
Dimanche 25 juin 2023	La COCEM propose de tenir l'élection des Conseillers des Collectivités territoriales le **Dimanche 29 octobre 2023**	- Relire la loi électorale et les textes connexes pour les adapter aux dispositions de la nouvelle Constitution ; - Permettre de procéder à une révision exceptionnelle des listes électorales ; - Permettre de rendre opérationnelles les nouvelles régions créées ; - Permettre de renforcer le dispositif technique et matériel de l'AIGE
Election couplée du Président de la République et des Députés à l'Assemblée Nationale		
Déroulement du premier tour dimanche 29 octobre 2023 Déroulement du second tour dimanche 19 novembre 2023	La COCEM propose : Une élection couplée du Président de la République et des Députés à l'Assemblée Nationale aux dates ci-après : **Déroulement du premier tour dimanche 4 février 2024** **Déroulement second tour dimanche 18 février 2024**	- Election couplée permettra de réduire le coût des élections ; - de respecter le délai imparti pour le retour à l'ordre constitutionnel.

3

Ensemble pour un Mali Nouveau : Le devoir d'accompagner la Transition

La situation sociopolitique et le contexte de crise multidimensionnel que connait le pays nous commandent d'accompagner et de soutenir les autorités de la transition. Tels ont été les propos tenus par M Makan Moussa Kanoute, président du Mouvement Ensemble pour un Mali Nouveau (EMAN) lors de leur assemblée générale qui s'est déroulée le samedi 18 février 2023 dans la salle des fêtes de la mairie de Djicorni Para.

Suite à plusieurs échanges et journées d'études sur les sujets relatifs, d'une part, à : la Gouvernance, les questions de sécurité, d'éducation, d'agriculture, d'eau, d'énergie, de santé dans toutes leurs dimensions, et d'autre part, le statut de citoyen comparé à un modèle avec des critères qui peuvent définir un autre type de malien, ces jeunes maliens ont décidé de créer le Mouvement Ensemble pour un Mali Nouveau (EMAN) en vue d'apporter des solutions idoines à tous ces problèmes qui minent le Mali. Le Mouvement Ensemble pour un Mali Nouveau a pour objectifs de contribuer à l'édification du Mali avec une empreinte particulière à savoir le changement qui débouchera sur l'édification d'un nouveau Mali et d'un nouveau type de malien.
Le Mouvement Ensemble pour un Mali Nouveau qui est une initiative politique et citoyenne qui regroupe des hommes et des femmes, fils et filles de notre pays et qui est le fruit de plusieurs débats tenus entre des citoyens maliens au sujet des affaires de tout ordre concernant notre pays. Le Mouvement Ensemble pour un Mali Nouveau en abrégé « E.MA.N » est motivé par le désir ardent de ses membres de s'impliquer dans la gestion de la chose publique et de contribuer à l'édification du Mali avec une empreinte particulière à savoir le changement qui débouchera sur l'édification d'un nouveau Mali et d'un nouveau type de malien. Le changement dont il est question ne va pas renier les acquis du Gouvernement actuel de la transition mais les consolidera et les complétera.
Dans notre politique, nous comptons inciter les populations à une prise de conscience collective afin d'aller vers l'auto-développement car nous sommes convaincus que le développement ne peut pas s'opérer sans une meilleure prise en compte des besoins réels des populations. En effet, au regard de la situation actuelle du pays, les besoins essentiels non encore satisfaits se trouvent dans les secteurs de la sécurité et les secteurs sociaux de base particulièrement l'éducation, la santé, l'agriculture, l'eau, l'énergie, l'industrialisation, la gouvernance...
Lors de l'assemblée générale, le Président d'EMAN M. Makan Moussa KANOUTE dira que leur nombre qu'il voit dans la salle a une signification politique et il se demandait, tout à l'heure, si cette signification n'était pas plus grande encore que l'événement ponctuel qu'est le lancement de leur mouvement. En effet, ce nombre signifie qu'il existe une immense disponibilité de maliens pour affronter le capitalisme et pour sortir des sentiers battus et rebattus, de l'impuissance incarnée par les interférences étrangères dans les affaires intérieures de notre pays. Cela montre également qu'ils sont certains que c'est nécessaire de l'entreprendre, de le commencer tout de suite, car il y a urgence !
« **Nous entreprenons une démarche politique non seulement pour témoigner des valeurs dont nous sommes porteurs, les héritiers et les flambeaux pour l'avenir, basées essentiellement sur les us et coutumes, mais nous menons également ce combat politique pour rassembler les maliens et les maliennes afin conduire notre pays à bon port. La situation sociopolitique et le contexte de crise multidimensionnel que connait le pays nous commandent d'accompagner et de soutenir les autorités de la transition actuelle dans leur volonté de refondation du Mali. A cet égard, nous nous inscrivons en droite ligne et dans la logique du Gouvernement de la transition dans sa quête d'opérer les réformes nécessaires à l'assise d'institutions fortes dans notre pays. Nous lui apportons tout notre soutien. Nous lançons un appel à tous les maliens épris de paix, de justice et de cohésion social à accompagner les autorités de la transition et à laisser de côté les intérêts personnels qui ne sont pas de nature à bâtir un pays. Notre combat est la défense des intérêts du peuple malien. Nous lançons également un appel pressant à nos frères des Groupes armés signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger à déposer les armes et à s'inscrire dans le processus de paix et de développement du Mali. J'invite le peuple malien à être uni comme un seul homme face à l'adversité et à soutenir les autorités de la transition dans leur volonté de pacification de notre territoire. J'appelle les militantes et militants du mouvement à mobilisation soutenue pour défendre les idéaux du mouvement et son ambitieux programme qui sera élaboré dans les meilleurs délais, dans un Mali uni dans la paix et le développement.** » déclare le président d'EMAN M Makan Moussa Kanouté

Bokoum Abdoul Momini

Collectif des Imouchagh : L'appel aux autorités de la transition à renouer le dialogue avec les Mouvements signataires

A travers un communiqué publié le 18 février 2023, le Collectif des Imuchaghs et ses Alliés de la région de Tombouctou a invité toutes les associations de la société civile, notamment, la CAPEDEM, le Conseil national de la société civile et la Forum National de la Société Civile à se joindre à lui afin de mener toutes les synergies nécessaires de facilitations en vue de renouer le dialogue entre les parties signataires, pour mettre fin aux souffrances des populations.

Ce collectif qui vient ainsi s'ajouter à la liste de soutien aux Autorités de la Transition .Il est composé de huit (8) tribus, de deux-cent douze (212) chefs de villages et fractions, la légalité de ses douze (12) maires et cent-seize (116) conseillers municipaux issus de vingt-deux (22) communes de la Région de Tombouctou. L'information a fait l'objet d'un communiqué, le samedi 18 février 2023, signé par le Président dudit Collectif, Ibrahim Ag NOCK.

Le Collectif des Imuchaghs a tout d'abord félicité les Autorités de Transition, les mouvements signataires, la médiation internationale, la société civile, les partenaires et amis du Mali, pour leur détermination et engagement pour la paix et la réconciliation au Mali.

De plus, il a exprimé son soutien à la dynamique globale de la promotion de la cohésion sociale et de consolidation des acquis de la paix, dans notre pays. « Le collectif des Imuchaghs et ses Alliés restent fidèle à ses objectifs et fort de sa composition légitime d'une confédération de 8 tribus, 212 chefs de villages et fractions, la légalité de ses 12 maires 116 conseillers municipaux issus de 22 communes de la Région de Tombouctou »,indique le communiqué .

A travers le document, le collectif des Imuchaghs a reconnu les efforts consentis par les Autorités de la Transition, les mouvements signataires, les mouvements de l'inclusivité pour le retour à la quiétude des populations et les encourage à conjuguer leurs efforts à persévérer davantage dans cette dynamique de sauvegarde des intérêts de la nation malienne.

Ainsi, il a salué la dynamique qui avait prévalu entre les Autorités de Transition et les mouvements et les exhorte à renouer le dialogue pour l'intérêt d'un Mali uni et divers.

Toutefois, le communiqué indique que le blocage et la lenteur dans la mise en œuvre de l'Accord et l'absence de dialogue profitent à l'ennemi, provoquant ainsi une situation d'insécurité grandissante dans certains endroits du pays avec pour conséquence le déplacement massif des populations.

Par ailleurs, le collectif des Imuchaghs et ses Alliés a exhorté les autorités de la Transition et tous les acteurs de la paix à entreprendre des actions favorisant des solutions endogènes consensuelles pour la poursuite des concertations inclusives sur la trajectoire de la Transition et de l'Accord d'Alger.

Aussi, le CIAT a invité la médiation internationale, la société civile, les partis politiques, le secteur privé, ainsi que tous les partenaires de la coopération bilatérale et multilatérale à œuvrer pour le retour de la paix au Mali.

Maffenin Diarra

Le Mali face à son destin : Le débat constitutionnel pour le Mali nouveau

Enfin, l'ancien ministre de la Refondation explique : « On pourra difficilement avancer avec le nouveau projet constitutionnel, œuvre de nature politique, en le confiant à des groupes de personnes choisies sur la base d'une logique de technicité et de représentation sociale. On passe forcément à côté, car ce n'est pas l'objet ».

Notre patrie est atteinte. La Nation, fruit d'une construction millénaire, est sérieusement menacée de désagrégation. Pathologies, convulsions et crises se disputent sa santé et son intégrité, sur le fil des dérives de la mal gouvernance dans la durée, avec les malhonnêtes à la manœuvre. Le mal d'État, produit de l'ignorance, de l'incompétence et autres dérèglements accidentels, aggrave ce tableau clinique.

Les aléas del'ouvrage de la nouvelle Constitution

Les écueils de l'élaboration de la nouvelle Constitution attestent que ce travail aabouti à un papier encore plus polémique que ne l'était l'ancienne. Le texteconcocté se caractérise par des reculs et des non-sens, déjà signalés. On parle donc de finaliser un projet a priorinon viable, et qui n'est pas conforme aux attentes. Attention !!!

J'ai dit et je le redis, les Constitutions ne sont pas des produits d'une alchimie de spécialistes du droit. Nenni ! Elles sont, de façon générale, le fait des nouvelles forces montantes, combattantes, acquises au changement profond de l'ordre ancien. Elles sont porteuses d'une nouvelle vision de la collectivité, d'un projet de société dont le nouvel acte serait la traduction.

Un acte constitutionnel est, en principe, l'émanation d'une convention écrite, ou orale, de consécration des valeurs vivifiante d'une société, des règles fondamentales d'existence de la nation.D'après l'économiste sénégalais Sanou Mbaye « **Pour bon nombre de pays d'Afrique noire, l'Occident est devenu la référence absolue. Tout se passe comme si copier et se soumettre au modèle occidental était devenu une inclination inéluctable** ».

Dans le cas malien présent, on pourra difficilement avancer avec le nouveau projet constitutionnel, œuvre de nature politique, en le confiant à des groupes de personnes choisies sur la base d'une logique de technicité et de représentation sociale. On passe forcément à côté, car ce n'est pas l'objet. On spéculera sur des termes de révision, d'amendement, de reformulation, pour prétendre en obtenir une nouvelle constitution.

Chacun des concepts avancés a du sens

Lorsque les Maliens se sont dressés contre les forfaitures du régime d'alorset le système de prédation et de pillage dans la durée instauré par des partis et politiciens véreux, le leadership de la mobilisation a défini les objectifs de lutte, résumés en termes de **refondation nationale, de gouvernance vertueuse, de Malikura**. Chacun de ces concepts a du sens. L'idée derrière la visée était l'option pour un nouveau contrat social de réengagement citoyen, l'expression d'une volonté de rupture pour l'émergence d'un Mali nouveau.

Parlant donc de nouvelle Constitution, il faut comprendre qu'il ne s'agit pas de rédiger simplement une autre Constitution par des experts, assistés de quelques citoyens, mais surtout d'élaborer une Constitution autre, une Constitution nouvelle s'entend,cadre normatif de couvaison d'une citoyenneté de type nouveau.

Faireconfectionner une loi fondamentale par d'autres acteurs que ceux opérant résolument sur le front politique du changement, en l'absence des sources d'inspiration et maîtres à penser, donnera ce que ça donnera. Il va falloir, à n'en pas douter, y revenir demain et reprendre, car il ne s'agit pas de se contenter ou de s'accommoder à défaut. Du moment que l'alternative n'a pas été envisagée.

L'élaboration d'une Constitution, je l'ai déjà dit, se fait à trois niveaux :

- La voie parlementaire régulière
- Le choix d'un collège, soit élu ou délégué
- La voie gouvernementale.

Mais, c'est une fausse illusion de croire que la conception d'une Constitution, autre que la décalque, soit à la portée du premier juriste, diplômé de droit, magistrat, avocat ou professeur. Que non ! Et, ce n'est pas parce que quelqu'un a tenu un beau discours de ses lectures, ou sur la Charte de Kurukanfuka, critiquée ou exaltée, mystifiant l'inculture des ignorants du domaine, qu'il se qualifie pour cette tâche éminemment politique.

Le syndrome de nos élites complexées

La domination occidentale s'est soldée chez les éduqués dans leur école par l'éclipse totale du référentiel endogène, la substitution d'un imaginaire de conditionnement, des effets culturels inoculant diverscomplexes : celui du maître, de la langue, du savoir-faire, de la rationalité, de la preuve matérielle, de la source et de la reconnaissance. Tant et si bien que pour les élèves dociles « la vérité sonne blanche » (dixit Cheick Anta Diop). En conséquence, nous contestonsà notre semblable africain son érudition, prosternés sous l'autorité du maître Blanc. Sa langue, qui a servi à notre apprentissage et culture est nécessairement celle du savoir ; il ne faut pas y toucher. Sa technologie témoigne d'un savoir-faireprobant, et sa rationalité épouse la science.Tandis que nos thèses à nous et nos sources, méconnues,sont, aux yeux des nôtres, forcément douteuses, à défaut de répondant ou de quitus du maître consentant. Sa reconnaissance est un sésame. Tant qu'il ne te l'a pas accordée, ta production, si brillante soit-elle, reste sans grande valeur, discutaillée par des ignorants,des présomptueux et des malhonnêtes qui dénient, etta trouvaille, suspecte. Imaginez, dans ces conditions de mépris chez soi de nos facultés et de notre capitald'ingénierie intellectuelle,l'hostilité envers nos réalisations propres,« hors contrôle ». Nous avons essuyé le déni spéculatif de nos œuvres civilisationnelles dans le temps, et même la remise en question d'acquis de notre patrimoinehistorique, dédaignés par un maîtremanifestement mal intentionné.Il trouvenéanmoins chez nous des disciples hypocrites, miséreux ; des gueux clamant des réserves infondées, semant le doutede complaisance, feignant la prudence, tandis qu'au fond, ilsescomptent plutôt la faveur du mentor, à travers unsuivisme intéressé.

Si nous sommes incapables de produire notre propre référence de la raison, inutile alors de parler de souveraineté. Ayant eu nos propres chartes de la cité, celle du Sossoprécédant l'acte de Kurukanfuka 1236,du Mandé, lui-même contesté par les fidèles adeptes du gourou Blanc, quelle malédiction nous vaut de référer encore à la norme française, au moment où nous clamons nous défaire de tout asservissement ?

Les zélés élèves abreuvés au modèle français, avec son mythe de Révolution, ne peuvent que tenter de récuser, malgré les preuves de notre antériorité en la matière, la possibilité de synthèse d'une loi première africaine, différente de celles connues de leurs universités d'affiliation. Parce qu'ils ne savent pas réfléchir, et ne s'en donnent nullement la peine, ils sont prêts à dénigrer toute œuvre non conforme aux formules apprises dans la classe du maître, le propriétaire du standard d'un monde de progrès. Les fouilles et exhumations de ce qui traduit notre réalité leur paraissent une tentative désespérée de faire revivre le passé. Pour eux, nous devons nous contenter d'une adaptation à l'héritage colonial, en fait la déportation de notre âme.

Puisqu'ils ignorent l'essence de nos lois, bien qu'ils les vivent au quotidien, ne sachant faire le lien entre la valeur et l'énoncé de la norme, ils fétichisent le produit de leur initiation d'écoliers, et pensent qu'il s'agit uniquement d'adapter la règle et de se l'approprier. Ils n'ont guère conscience de reproduire ainsi,à contre-courant, le système colonial de l'assimilation. Mais, ces paresseux sociaux de la pensée, surpris par la révolution citoyenne, ne peuvent avouer leur dénuement intellectuel devant la convocation de l'histoire. N'étant que des élèves formatés, ils sont appelés à jouer le rôle de maître-assistant en environnement d'inculture, tandis qu'ils n'ont d'autres modes opératoires que la boîte à outils de la reproduction fidèle du modèle ingéré.**Gonka** !

Ce qui est dit, est dit

Nous avons besoin, et les ressources existent, de regénérer notre épine dorsale des lois, selon notre propre modèle d'État décentralisé,constitués de provinces fédérées. C'est grâce à cette architecture que nous avons su ériger des entités politiques de taille continentale et dont le rayonnement n'est, jusqu'à présent, pas évalué à sa juste dimension, faute de maîtres d'histoire de l'envergure du Pr Cheick Anta Diop. Pourquoi, malgré cette réalité historique indéniable, vous avez beau expliqué aux décideurs qu'on se trompe de copie de l'État, en maintenant le modèle accidentel de la domination étrangère, qui consacre son invalidité, des pseudo-experts et techniciens douteux s'accrochent à la réorganisation territoriale sur la base du découpage colonial, qui

ne recoupe aucune réalité anthropologique, sociologique, ou humaine. Ce schéma fortuit de division,à but administratif,ne sert pas les intérêts d'une nation qui se reconstitue dans sa vérité. Faire du tracéde la stratégie de conquête coloniale, dont la justification a, avant tout, été militaire,la base de notre plan de reconstruction nationale,s'attribue moins à l'ignorance aujourd'hui qu'à une intention délibérée de nuire,à la limite de la trahison. Ce qui est dit, est dit. Ce message s'adresse à qui de droit. Je n'en dirais pas plus.

Il est opposable aux partisans du maintien, ou de l'alignement sur l'existant, les divergences de principe incontestables entre les sociétés africaines, d'une part, et les occidentales, de l'autre, pour se convaincre de la nécessité absolue de se libérer du joug aliénant du modèle. Fictions juridiques et prétentions démocratiques dans leurs projets servent à se leurrer et à abuser, et pas plus.

La sommation interpellative de l'intelligentsia

Avec des amis, nous avons mené une réflexion pour dire en quoi nos lois divergeaient par leur fondement de celle de nos oppresseurs. J'en donne ici quelques illustrations :

1. Notre modèle de socialisation de l'enfant est en conflit avec le leur
2. Leur construction de l'individu, détaché, s'oppose à notre vision de communauté solidaire
3. Ils fonctionnent, eux, avec le sentiment de culpabilité, nous, avec le sentiment de honte
4. Ils parlent d'égalité, là où nous invoquons plutôt l'équité
5. L'homme et la femme sont égaux à leurs yeux, pour nous, ils sont complémentaires
6. Leur unité sociale est la famille mononucléaire, chez nous, c'est la grande famille
7. Leur notion de liberté individuelle heurte et met à mal notre conception de l'être redevable
8. Ils mettent les droits en avant, nous nous mettons les devoirs en premiers
9. Leur jeu du vote diviseet alimente le conflit, le consensus allie et fortifie la communauté.
10. La langue de partageétant la leur, les nôtres sont reléguées à un rang marginal.

Une Constitution est un miroir de l'âme du pays. On sent l'Allemagne dans la Constitution allemande ; la France,dans la sienne ; et la Chine, pareille. « **Les fondations et la quintessence d'une nation se reflètent dans sa Constitution. Elle donne à un pays son caractère, le mode de fonctionnement de ses institutions, les aspirations, les références et les systèmes de valeurs de sa**

population ». Les nôtres, telles qu'elles se présentent, sentent le « **cahier des doléances** » des colonies. Nous nous appliquons, nous-mêmes, à tailler chez nous un État de domination à leur mesure et à leur service, et, nous, nous nous évertuons à rafistoler la camisole de force à coup de "ciseaux et de dentelles", pour en adapter la mensuration à nos infirmités.Kutubu !
Il doit être évident pour tous que la Constitution malienne, ressourcée, réappropriée, ne saurait encore être une pâle copie, un décalque, une retouche plus ou moins heureuse de la Constitution héritée du régime colonial et de ses suites, en flagrante contradiction avec nos propres normes de vie.

La dualité institutionnelle est un fait

Le dualisme institutionnel irréfragable oblige à une dualité formelle du système d'ordonnancement et de délibération ; un format de « **Un pays, deux systèmes** » que nous n'avons pu conceptualiser comme il faut. C'est bien pourquoi il est impérieux de travailler à bien définir les cadres, les espaces et les limites des régimes de droit applicables, intégrant les dimensions de la dualité institutionnelle et des territoires, pour constituer des districts judiciaires, urbains et ruraux, avec une organisation conforme, adaptée aux réalités culturelles des cibles.
La refondation nationale passe par un contrat social de rupture avec le système global de corruption qui a gangrené la république, marquée par les fléaux endémiques que sont : **le caporalisme, la courtisanerie, le népotisme, le favoritisme, le clientélisme, le corporatisme et l'affairisme**. Elle exige, pour tenir et faire face, **une gouvernance légitime et vertueuse**, basée sur des citoyens responsables, patriotes, avec un autre état d'esprit, notamment celui du sacrifice, au lieu du gain à tout prix. Il s'agit de briser les chaînes du mimétisme infertile et de l'imitation stérile, et faire l'effort de se reconstruire par nos valeurs qui germent à partir de nos racines. A cet effet, la Constitution tient plutôt à l'esprit de l'énoncé qu'à sa lettre.
Le MALIKURA n'est pas un autre Mali, c'est le même Mali appelé à se transformer pour devenir autre, une mue pour faire peau neuve, retrouver son âme, sa vertu et sa splendeur, redevenir le Mali des êtres dignes, honnêtes, intègres, responsables, courageux, croyants.

La souveraineté populaire n'est pas un slogan

La loi fondamentale en projet doit gagner le pari de la participation et de l'inclusivité, inspirée de nos valeurs sociales, culturelles, et aussi de la réalité territoriale, conformément aux aspirations du peuple qui devra se l'approprier. La souveraineté populaire ne doit pas être qu'un slogan dans le projet de refondation de l'Etat et de la Nation à reconstruire. Notre processus constituant transitionnel passe par de grands débats publics organisés sous forme de forums citoyens, avec la participation active des médias, afin de permettre au peuple entier de se l'approprier.
Mais, l'usage continu du français comme langue officielle a un côté handicapant indiscutable. Il exclue la majorité des citoyens. Cequi équivaut à une duplicité de la classe dominante, héritière de l'État hybride postcolonial.
Remettre aujourd'hui l'officialisation de nos langues nationales aux calendes grecques traduit la même frilosité et indécision des sceptiques qui s'étaient prononcés contre l'accession à l'Indépendance, en 1960, prétextant que soient réunis d'abord les "conditions" pour y aller.Ridicule ! Nous devons impérativement revenir à l'intelligence de nos sources par l'habilitation conséquente de nos langues. L'officialisation systématique de toutes nos langues nationales est à notre portée, avec l'adoption conséquente d'une loi sur leurs statuts et emplois. Question d'intelligence et de savoir-faire.

Les structures, à l'image des hommes

Allons déjà à l'introduction dans la nouvelle Constitution d'une nouvelle sémantique institutionnelle adaptée, valorisant des concepts idiomatiques réappropriés, pour en tirer une nomenclature juridique malienne et africaine ressourcée, qui emprunte à la richesse de nos langues nationales, toutes mises à contribution, pour refléter l'identité commune. Le Burkina l'a expérimenté. Il est proposé de donner des noms tirés de nos langues à différentes catégories de termes juridiques. Une recherche lexicographique dans les 13 langues nationales permettra de retenir à chaque fois l'appellation qui, en plus d'une réelle valeur symbolique et de la résonance, a du sens auprès du grand public. Des arguments spécieux, on en trouvera toujours. C'est Marcus Garvey qui disait : « Dans la lutte pour s'élever, les opprimés sont toujours handicapés par ceux d'entre eux qui trahissent leur propre race, c'est-à-dire par les hommes de peu de foi, et tous ceux qui se laissent corrompre et acceptent de vendre les droits de leurs propres frères. Chez les autres races, le rôle du traitre se limite en général à l'individu médiocre et irresponsable. Les traîtres de la race noire, malheureusement, sont la plupart du temps, des gens haut placés par l'instruction et la position sociale, ceux-là même qui s'arrogent le titre de leaders ».
A chacun de faire son examen de conscience. La citation renvoie à la personne des « malhonnêtes », la mauvaise graine, indexés dans mon précédent article. Les traîtres sont parmi nous.L'homme malien étant l'artisan de la mutation de conscience attendue, il est impératif de ramener chacun à l'intelligence de soi, « se connaître soi-même ». D'où la nécessité impérieuse du ressourcement, à travers nos savoirs endogènes, marginalisés ou dédaignés, et, le plus souvent, outrageusement ignorés.
C'est dire que notre ingénierie institutionnelle doit prendre les briques de nos valeurs fondatrices pour rompre avec l'asservissement mental, en vue de nous reconstruire. Parmi ces valeurs premières, il y a la grande famille dans le lien du sang et des alliances ; le jeu de la hiérarchisation sociale, de l'humilité et de la coopération ludique des rivaux ; le dialogue de raison doublé du consensus ; l'équité et le devoir universel de solidarité ; la garde de la vertu et de la mémoire. Ces valeurs fondent notre Maaya.
La sagesse qu'il convient de retenir, un enseignement des sciences sociales, c'est que « Ce ne sont pas aux hommes de se faire à l'image des structures, mais ce sont les structures qu'il faut concevoir plutôt à l'image des hommes ». Espérons que le Constituant saura en tirer les leçons.
ANW KA MALI. Nous y veillons.

Mohamed Salikènè Coulibaly
Ingénieur

28ème FESPACO : Le Mali comme pays invité d'honneur !

Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso s'apprête à accueillir la 28e édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO). Elle aura lieu du 25 février au 4 mars 2023. Les autorités burkinabés ont décidé de faire du Mali, le pays invité d'honneur pour cette 28e édition du FESPACO. En prélude à cette manifestation de premier ordre sur le continent, une délégation du Burkina Faso a animé une conférence de presse le 13 février 2023, dans la salle de Conférence du Ministère en charge de la culture. Les raisons pour lequel le Mali a été sélectionné comme pays invite d'honneur ont été longuement évoquées.

Sous la présidence de Hamane Demba Cissé, Secrétaire général du Ministère de l'Artisanat, de la Culture, du Tourisme et de l'Industrie hôtelière, Bétamou Fidèle Aymar Tamini, Secrétaire général du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso ; accompagné par Moussa Alex Sawadogo, Délégué général du FESPACO et par Bougma Étienne, communicateur digital du FESPACO, a animé une conférence de presse à Bamako. Cette conférence de presse a enregistré la présence de Cheick Oumar Sissoko, ancien ministre de la culture du Mali et non moins Président de la Fédération Panafricaine des cinéastes (FEPACI) et de Boubacar Gakou Touré, Président de la Fédération Nationale du Cinéma et de l'Audiovisuel du Mali (FENACAM).

« Dans le cadre de le cadre de la 28e édition du FESPACO, le Burkina Faso a décidé au nom de la fraternité qui lie nos deux pays, de faire du Mali, le pays invité d'honneur. Et, le Mali l'a accepté », a déclaré Hamane Demba Cissé, Secrétaire général du Ministère en charge de la culture. Il a indiqué que la décision malienne a été motivée par trois raisons. Selon lui, la première c'est pour la consolidation de la présence malienne sur la scène internationale. La deuxième raison, c'est que cet évènement donne l'opportunité au Mali de redorer son image de marque sur la scène internationale. Et, la troisième raison, c'est que le Mali a estimé que son invitation par le Burkina Faso comme pays invité d'honneur, est de droit, compte tenu de ce que le Mali a apporté en termes de productions cinématographies de qualité. Après avoir rappelé les liens de sang qui unissent les maliens aux burkinabés, Hamane Dembé Cissé a indiqué qu'une Communication verbale a été présentée au Conseil des Ministres. Selon lui, le Président de la Transition, Chef de l'État a accepté l'invitation du Burkina Faso. Et, a instruit que toutes les dispositions soient prises pour une participation honorable du Mali à la 28e édition du FESPACO.

Pour sa part, Bétamou Fidèle Aymar Tamini, Secrétaire général du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso, dans une déclaration liminaire a transmis « les salutations et la reconnaissance des autorités burkinabè à leurs pairs maliens pour la diligence faite à notre requête d'avoir le Mali comme pays invité d'honneur ». Il a rappelé que depuis quelques mois, les deux pays se sont engagés sur des chantiers communs au regard des défis qu'ils partagent. « Cette volonté de nos deux chefs d'États et leurs gouvernements de renforcer leur coopération nous a semblé une opportunité de faire du Mali, notre voisin, notre frère, notre hôte de marque à ce festival qui a d'ailleurs au cœur des réflexions, le défi sécuritaire et la consolidation de la paix », a-t-il déclaré. Selon lui, le choix du Mali n'est donc pas un choix de hasard. « C'est un choix de raison qui

vient renforcer nos capacités à agir ensemble et la volonté des dirigeants de faire de cet axe, un axe porteur d'espoir et de progrès », a-t-il indiqué. Avant d'ajouter que le choix du Mali trouve tout son sens aussi, dans l'engagement des Maliens à faire du Fespaco ce qu'il est aujourd'hui : un festival de renom. « Que serait en effet le Fespaco sans l'immense Souleymane Cissé ? Que serait le Fespaco sans Cheikh Oumar Cissako ? », s'est-t-il interrogé. Avant rendre hommage, en cette occasion, au nom des autorités de son pays, à tous les cinéastes, comédiens et autres acteurs du 7è art qui ne ménagent aucun effort pour donner à notre festival ses lettres de noblesse ».

« Le Mali peut être fier de ses cinéastes »

Il a indiqué que « le Mali peut être fier de ses cinéastes ». Selon lui, au Burkina et partout dans le monde, on ne peut oublier le film « Bara » de Souleymane Cissé, « Finyé » du même Souleymane Cissé et « Guimba » de Cheick Oumar Cissoko qui ont fait du Mali l'un des pays les plus titrés du premier festival de cinéma sur le continent. « Depuis les premières éditions, le Mali a toujours été présent au Fespaco avec ou sans film », a-t-il déclaré. Avant d'espérer que les réflexions qui seront engagées ensemble permettront de trouver des solutions aux problèmes auxquelles le secteur du cinéma est confronté pour permettre à nos cinéastes de nous faire rêver davantage, de nous aider à résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés. « Je voudrais vous rassurer qu'au Burkina, nous sommes prêts et vous attendons impatiemment pour que tous ensemble nous puissions, par la magie de l'image, donner espoir à nos populations », a-t-il lancé. Avant d'inviter les maliens à venir à Ouagadougou « pour qu'ensemble, on vive au rythme du cinéma africain».

Assane Koné
Source : Arc en Ciel

Burkina Faso, Guinée et Mali : La CEDEAO maintient ses sanctions

A Addis-Abeba en Éthiopie où s'est tenu le sommet extraordinaire des Chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en marge de l'Assemblée de l'Union Africaine, il a été décidé le samedi 18 février 2023 de maintenir les sanctions de l'organisation sous-régionale contre le Burkina Faso, la Guinée et le Mali. Les trois pays sont en pleine transition après des coups d'Etats.

Selon le communiqué final ayant sanctionné ce sommet extraordinaire en marge des travaux du 36è sommet de l'Union africaine, «**la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement a été informée de la demande à elle adressée par les ministres des affaires étrangères du Burkina Faso, de la Guinée et du Mali, portant sur la levée des sanctions qui leur ont été imposées à la suite de leurs coups d'état respectifs**».

«**La Conférence des Chefs d'État et de gouvernement décide de maintenir les sanctions existantes à l'encontre des trois pays et d'imposer une interdiction de voyager aux membres du gouvernement et autres hauts fonctionnaires des trois pays**», ajoute le communiqué diffusé ce dimanche 19 février 2023.

Par ailleurs, la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement a «**rejeté totalement les mesures unilatérales prises par les autorités de transition en Guinée, en ce qui concerne la mise en œuvre de la feuille de route de transition**».

Faut-il rappeler que dans cette perspective de la demande de suspension des sanctions imposées au Mali, Burkina et Guinée, plusieurs rencontres ont lieu entre les délégations des trois pays avec des émissaires de l'Union Africaine. C'est ainsi qu'ils ont rencontré, tour à tour, Monsieur Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores et Président en exercice entrant de l'UA, Monsieur Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'UA, l'Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire

aux Affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'UA et Monsieur Omar Alieu Touray, Président de la Commission de la CEDEAO.
Lors des différentes rencontres, la délégation ministérielle conjointe a donné des informations sur les processus de transition en cours et la situation sécuritaire.
A ce propos, la CEDEAO a réitéré «**la nécessité d'ouvrir l'espace politique à tous les acteurs des trois pays et d'assurer un dialogue politique inclusif**» en Guinée.
Il faut noter que ce Sommet extraordinaire a été convoqué pour examiner les progrès réalisés dans les processus de transition au Burkina Faso, en Guinée et au Mali, ainsi que l'état de préparation des élections au Nigeria, en Sierra Leone et au Liberia.
Ledit Sommet a également délibéré sur l'état d'avancement de la mise en place d'une force régionale de lutte contre le terrorisme dont le mandat doit inclure la restauration de l'ordre constitutionnel.
Ainsi, les Chefs d'État et de Gouvernement ont examiné les rapports présentés par les Médiateurs de la CEDEAO pour le Burkina Faso, la Guinée et le Mali.
Les Chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ont par ailleurs exprimé leur gratitude à tous les Chefs d'État qui ont joué un rôle crucial dans la libération des quarante-neuf (49) soldats ivoiriens détenus au Mali.

Rapports sur les transitions

La Conférence des Chefs d'État et de gouvernement prend note des rapports présentés sur la mise en œuvre des feuilles de route de transition au Mali, en Guinée et au Burkina Faso.
Elle note également avec préoccupation les graves défis humanitaires et sécuritaires dans les trois pays, en particulier au Burkina et au Mali. La Conférence a donné instruction à la Commission de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre des différentes feuilles de route de transition, en étroite collaboration avec les médiateurs de la CEDEAO, et d'en rendre compte au prochain sommet.
En ce qui concerne le Burkina Faso, la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement a pris connaissance du rapport présenté par le Médiateur de la CEDEAO et salue la signature d'un protocole d'accord entre le Burkina Faso et la CEDEAO sur la mise en place du mécanisme de suivi et d'évaluation du calendrier de transition de 24 mois dans le pays.
Sur la Guinée, les Chefs d'État et de gouvernement ont attiré l'attention sur le chronogramme consolidé de transition de 24 mois couvrant les dix (10) domaines prioritaires élaborés conjointement avec la CEDEAO à l'intention des autorités de transition. La CEDEAO a invité la transition guinéenne « **à respecter l'esprit de l'accord signé le 21 octobre 2022 à Conakry entre la CEDEAO et la République de Guinée concernant la mise en place du comité conjoint de suivi et d'évaluation, et de s'abstenir de toute action unilatérale à même de saper l'esprit de collaboration des deux côtés** ». Les autorités guinéennes ont été exhortées « **à mener un dialogue national inclusif avec l'ensemble des acteurs politiques et à garantir la sécurité et la liberté de tous les participants et instruit le Président de la Commission de la CEDEAO d'accompagner le processus** ».

Sur le processus de la transition au Mali, la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement prend note du contenu du rapport sur le processus de transition et de la mise en place d'un Mécanisme conjoint de suivi et d'évaluation du chronogramme de transition comprenant le gouvernement, la CEDEAO, l'UA, l'ONU, le Médiateur de la CEDEAO, un Comité de pilotage, et un Comité technique.
« **La Conférence donne instruction au Président de la Commission de continuer à soutenir un processus inclusif de transition au Mali et de tenir les Chefs d'État informés** ».

Le Médiateur Goodluck Jonathan à Bamako

Le médiateur de la CEDEAO, Goodluck Jonathan séjourne depuis lundi 20 Février 2023 à Bamako pour une visite de 72 heures à Bamako.
Le médiateur de la CEDEAO pour le Mali Goodluck Ebele Jonathan, ancien président du Nigeria, est attendu est à Bamako pour 72 heures de mission. Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi régulier du processus de Transition en cours au Mali.
Au cours de son séjour qui prend fin le 23 février 2023, la délégation rencontrera les plus hautes autorités de la Transition et aura une séance de travail avec le Comité local de Suivi de la Transition composé de représentants de la CEDEAO, de l'Union africaine (UA), des Nations unies, du Ghana et du Nigéria. Il sera surtout question du processus des réformes politiques et électorales en cours.

Sur les processus électoraux

Les Chefs d'État et de gouvernement ont pris note des progrès réalisés et des défis rencontrés dans le processus électoral des trois pays qui organisent des scrutins présidentiels en 2023 à savoir, le Nigéria, la Sierra Leone et le Liberia. La Commission de la CEDEAO a été instruite d'accélérer l'examen du Protocole additionnel de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance et d'assurer la réalisation de ce projet, en vue de renforcer la conduite démocratique et la stabilité dans la région.

Binadjan Doumbia

G5 Sahel : La Mauritanie prend les commandes avec de nouvelles résolutions

En marge du 36ème Sommet Ordinaire des chefs d'États de l'Union Africaine, le 6ème Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat du G5 Sahel, s'est tenu hier lundi 20 février 2023 à N'Djamena. Au cours de cette rencontre, il a été décidé de confier la présidence tournante à la Mauritanie. De nouvelles résolutions ont été prises à cet effet.

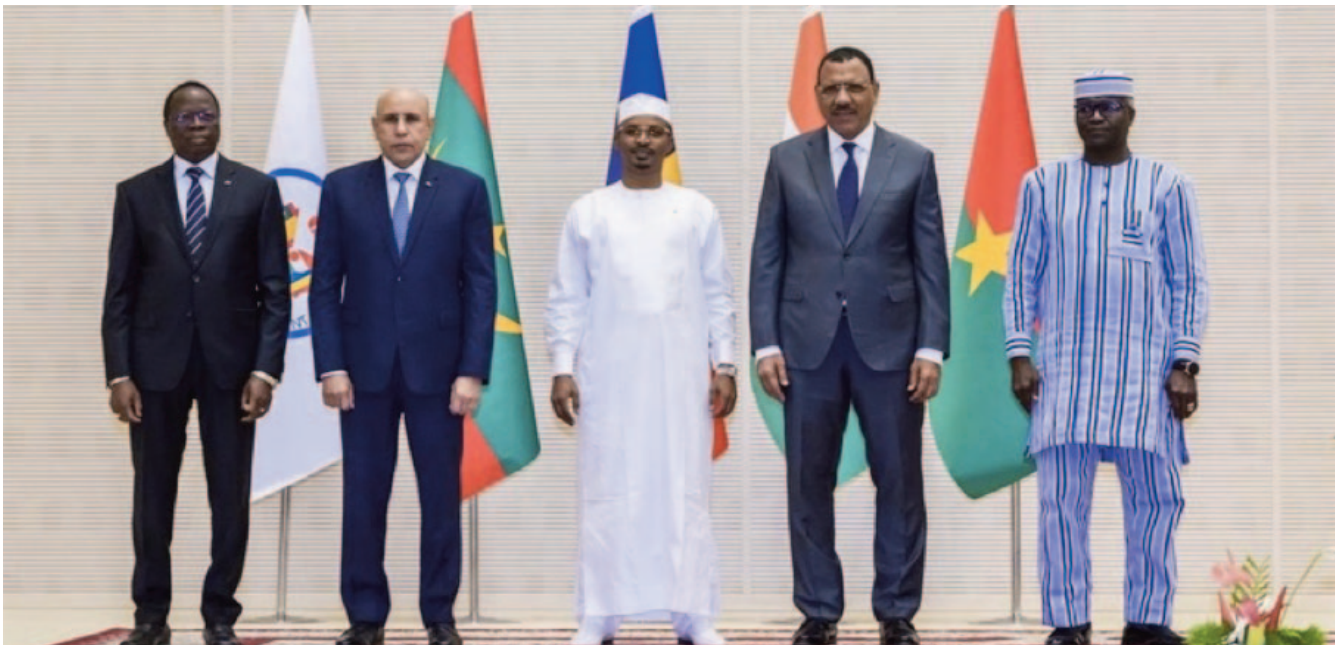

La réunion a permis de faire l'état des lieux de la situation qui prévaut de manière générale au sein de l'organisation. De façon plus particulière, les Chefs d'Etat et de délégation se sont entretenus sur la situation socio-économique et sécuritaire austère du G5 Sahel. Ils ont également abordé la question du retrait du Mali qui a entraîné une crise politique et institutionnelle au sein de l'organisation.

Il s'est dégagé de cette assise une volonté commune de mener les actions ensemble, de chercher les voies et moyens pour répertorier et identifier les besoins et redonner un nouveau souffle aux rapports du G5 Sahel.

Nouvelles résolutions

Ainsi, en vue de pérenniser l'organisation et de lui permettre d'atteindre ses objectifs, les membres du G5 Sahel ont adopté de nouvelles résolutions sur le plan sécuritaire, sur le développement et sur la redynamisation du groupement.

Les Chefs d'Etat ont apprécié les efforts consentis par le Secrétariat Exécutif et les partenaires du G5 Sahel. Ils ont par ailleurs, porté le président de la République Islamique de Mauritanie, M Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani à la tête de l'institution.

Notons que, les Chefs d'Etat et de délégation ont décidé de tenir leur prochain Sommet Ordinaire à Niamey, la capitale du Niger.

Rappelons que les autorités de la transition avaient annoncé, dimanche 15 mai, 2022 le retrait du Mali du G5 Sahel et de sa force militaire antidjihadiste pour protester contre le refus qui lui est opposé d'assurer la présidence de cette organisation régionale formée avec la Mauritanie, le Tchad, le Burkina Faso et le Niger. « **Le gouvernement du Mali décide de se retirer de tous les organes et instances du G5 Sahel, y compris la Force conjointe** », indique son communiqué. Le G5 Sahel avait été créé en 2014 et sa force antidjihadiste lancée en 2017.

Le Mali faisait depuis le 9 janvier 2022, l'objet de sanctions économiques et diplomatiques des Etats ouest-africains, qui reprochent à la junte de vouloir se maintenir au pouvoir encore plusieurs années, après deux putschs en août 2020 puis en mai 2021.

A l'origine du courroux de Bamako contre le G5 Sahel : la conférence des chefs d'Etats de l'organisation, initialement prévue en février à Bamako, qui devait « **consacrer le début de la présidence malienne du G5** ». Mais « **près d'un trimestre après le terme indiqué** », cette réunion « ne s'est toujours pas tenue », constate le communiqué des autorités maliennes.

Le gouvernement malien « **rejette fermement l'argument d'un Etat membre du G5 Sahel qui avance la situation politique interne nationale pour s'opposer à l'exercice par le Mali de la présidence du G5 Sahel** », sans citer cet Etat. « **L'opposition de certains Etats du G5 Sahel à la présidence du Mali est liée aux manœuvres d'un Etat extra-régional visant désespérément à isoler le Mali** », poursuit le communiqué, sans nommer non plus cet Etat.

Binadjan Doumbia

Téléphonie mobile : Les opérateurs revendiquent 95% de couverture au Cameroun, malgré la mauvaise qualité de service

(Investir au Cameroun) - dans un communiqué publié le 16 février 2023, l'association des opérateurs concessionnaires de la téléphonie mobile au cameroun annonce que les investissements réalisés à date permettent de couvrir 95% de la population camerounaise. « si de nombreux progrès ont été réalisés au sein de l'industrie, avec désormais près de 95% de la population nationale couverte par les services de téléphonie, les membres de l'association reconnaissent que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour obtenir une plus grande satisfaction des utilisateurs de services de communications électroniques », confessent les opérateurs MTN, ORANGE, NEXTTEL ET CAMTEL.

Allusion est ainsi faite à la qualité de service devenue de plus en plus exécrable depuis quelque temps. Cette réalité a d'ailleurs été au cœur d'une sortie de l'Agence de régulation des télécoms (ART), le 13 février 2023, soit trois jours avant le communiqué de l'association des opérateurs. Dans son communiqué, l'ART annonçait des opérations de contrôle de la performance des réseaux en lien avec les exigences des cahiers de charges signés par les opérateurs, tout en rappelant que les manquements constatés seront assortis de sanctions pouvant aller jusqu'à la résiliation de la concession.

Le régulateur du secteur des télécoms avait surtout révélé qu'au cours d'autres contrôles de performance des réseaux des quatre opérateurs concessionnaires de la téléphonie au Cameroun, organisés au 2e semestre 2022, pas moins de 13 mises en avaient été servies à ces opérateurs, assorties d'un délai pour la mise en œuvre de mesures correctives. À la suite de cela, Camtel, Orange et MTN se sont engagés à mener des « actions prioritaires » pour remédier aux défaillances relevées, tout en promettant des investissements globaux de 156 milliards en 2023. Ces investissements, apprend-on, visent non seulement à améliorer la qualité de service, mais aussi à étendre davantage de réseau dans le pays.

« L'association note cependant que plusieurs facteurs exogènes impactent la qualité de service, et que les réseaux des membres ne sont qu'un maillon de la chaîne de valeur nécessaire à l'amélioration durable de la qualité de service des communications électroniques. Maintenir une qualité de service durable nécessite une mobilisation multisectorielle de moyens et d'efforts, ainsi que le soutien des autorités camerounaises », plaident les opérateurs de mobile dans leur communiqué du 16 février 2023.

L'on se souvient en effet que certaines perturbations sur le réseau téléphonique au Cameroun sont souvent, selon les opérateurs, le fait des incidents enregistrés lors des travaux d'infrastructures dans le pays (coupure de la fibre optique, par exemple), preuve d'un manque de collaboration entre les différents acteurs.

Source : BRM

Union Africaine : Le cas israélien divise à nouveau

La directrice générale adjointe du ministère israélien des affaires étrangères pour l'Afrique, Sharon Bar-li, a été expulsée samedi du sommet de l'UA à Addis-Abeba.

La scène, musclée, a donné le coup d'envoi du sommet de l'Union africaine (UA), éclipsant pendant un temps l'ordre du jour. Samedi 18 février au matin, une représentante du ministère israélien des affaires étrangères a été expulsée manu militari de l'Assemblée générale de l'UA alors que s'engageaient les discussions entre les chefs d'Etats du continent, au siège de l'organisation à Addis-Abeba.

La vidéo diffusée sur les réseaux sociaux montre Sharon Bar-li, directrice générale adjointe du ministère israélien des affaires étrangères pour l'Afrique, être conduite hors de la séance plénière par des agents de sécurité de l'institution continentale. Israël n'a pas tardé à accuser l'Iran de se trouver derrière cette « grave » expulsion, déplorant, dans le même communiqué que « l'Union africaine [soit] prise en otage par un petit nombre de pays extrémistes comme l'Algérie et l'Afrique du Sud ».

Selon plusieurs diplomates présents à Addis-Abeba, la délégation algérienne aurait menacé de quitter le sommet si les représentants israéliens restaient dans l'hémicycle. Pour tenter de relativiser l'incident, l'Union africaine a prétexté un problème protocolaire. Ebba Kalondo, la porte-parole de la Commission de l'UA, qui tient lieu de secrétariat de l'organisation, a expliqué à l'Agence France-Presse qu'une personne avait été « invitée à quitter les lieux » parce qu'elle n'était pas conviée à cette réunion.

STATUT D'OBSERVATEUR

Cette affaire constitue, quoi qu'il en soit, un revers pour Israël, alors que la normalisation de ses relations avec les Etats d'Afrique est l'une des priorités du gouvernement du premier ministre Benyamin Nétanyahou. Ces dernières années, les diplomates israéliens ont arpenté les capitales africaines en quête de reconnaissance. Le ministre des affaires étrangères, Eli Cohen, se trouvait encore, début février, au Soudan pour réchauffer les liens avec Khartoum. Sur les 54 pays africains, 46 reconnaissent aujourd'hui l'Etat hébreu.

En juillet 2021, le président de la Commission, Moussa Faki Mahamat, avait accordé à Israël le statut d'observateur auprès de l'organisation. Mais la présence de Tel-Aviv au sein de l'UA reste l'une des principales sources de controverses au sein de l'institution. L'accréditation a créé une fracture telle que le débat autour du statut d'observateur de l'Etat hébreu avait été ajourné lors du sommet 2022 pour éviter de faire éclater les dissensions au grand jour.

Alors qu'elle disposait d'une année pour se pencher sur cet épineux dossier, la commission mise en place à cet effet ne s'est jamais réunie. « C'est une illustration de plus de l'incapacité de l'Union africaine à trancher les différends entre pays, observe Paul-Simon Handy, chercheur au sein de l'Institute for Security Studies. Sur ce sujet, l'UA a tout simplement décidé de ne pas décider. »

LUTTE ENTRE DEUX BLOCS

L'institution continentale aurait pu en effet procéder à un vote ouvert concernant le statut d'observateur d'Israël : les deux tiers des pays auraient voté en sa faveur. Mais l'Afrique du Sud, à la fois partenaire économique de l'Etat hébreu et historiquement opposé à sa présence au sein de l'UA, avait discrètement menacé de suspendre son financement institutionnel en 2022. « Cela démontre la façon dont des minorités influentes peuvent faire taire une majorité moins puissante », conclut Paul-Simon Handy.

L'affaire illustre, en toile de fond, la lutte entre deux blocs concurrents, en particulier la rivalité entre l'Algérie et le Maroc. Le royaume chérifien, qui a récemment signé un accord de coopération sécuritaire avec Israël, est l'une des têtes de pont de cet Etat sur le continent, tout comme le Rwanda et l'Ouganda.

A l'inverse, Alger, farouche soutien des Palestiniens, rejette historiquement toute normalisation avec Israël. Le ministre des affaires étrangères algérien, Ramtane Lamamra, estimait en 2022 que l'accréditation de Tel-Aviv pourrait conduire à « une profonde division des Etats membres » au sein de l'UA.

La controverse au sujet du statut d'Israël n'est pas, du reste, l'unique pomme de discorde entre Rabat et Alger au sein de l'institution. Dernièrement, les deux pays du Maghreb se sont écharpés en coulisses à propos de l'obtention de la première vice-présidence de la Conférence de l'UA, une responsabilité stratégique qui débouche généralement sur la présidence tournante de l'organisation continentale l'année suivante.

Présent lors de la cérémonie d'ouverture du sommet, samedi, le premier ministre de l'Autorité palestinienne, Mohammad Shtayyeh, a profité de la tribune qui lui était offerte pour critiquer le « terrorisme » et la « politique de confiscation des terres » de l'Etat hébreu.

Israël pourrait rencontrer des difficultés lors de l'année à venir pour plaider son cas. Les Comores, nouveau président en exercice de l'UA, sont un soutien de la Palestine. En 2021, Moroni s'était opposé à l'octroi à l'Etat hébreu du statut d'observateur.

Noé Hochet-Bodin(Nairobi, correspondance)
Source: https://www.lemonde.fr/

Sadio Mané : « Il a été la première personne à m'appeler après ma blessure »

Sadio Mané l'a annoncé hier, il sera de retour à la compétition dans un mois. Face au ministre sénégalais des Sports, l'attaquant sénégalais a également remercié le président Macky Sall, qui a été la première personne à l'appeler après sa blessure, une semaine avant la Coupe du monde 2022.

« Honnêtement vous ne pouvez pas savoir à quel point je suis heureux aujourd'hui. A travers cette visite je remercie le président de la république et la Fédération parce qu'ils ont toujours été là dans les moments difficiles. Ils n'arrêtent jamais de prendre de mes nouvelles et d'ailleurs le président de la République a été la première personne à m'appeler. Je pense que c'est vraiment quelques chose qui m'a fait plaisir de même que les prières et les messages que le peuple sénégalais m'envoie. Cela me donne une motivation supplémentaire pour me donner davantage. Ça a été long et alhamdulilah je me sens même très bien. Ça n'a pas été facile mais ça fait partie de notre métier«, a-t-il déclaré.

Le Sénégalais a ensuite annoncé qu'il sera bien de la partie lors du rassemblement de l'équipe nationale du Sénégal, en mars. « Je reprends dans une semaine donc je dirai oui (un retour en mars avec les Lions). Si je suis footballeur aujourd'hui c'est grâce à l'équipe nationale. Quand j'étais jeune je ne regardais pas les championnats, je suivais plutôt l'équipe nationale et c'est ce qui m'a poussé à devenir footballeur », a-t-il lancé

Source : Afrique sport.net

Bélier (21 mars - 19 avril)

Une activité récente peut vous demander de prendre un risque. Récemment, vous avez donné beaucoup de votre personne et la fatigue s'est accumulée avec l'ingratitude. Songer à changer de poste vous préoccupe de plus en plus, mais des étapes sont nécessaires.
Il règne un risque de dépenses liées à des frais divers et vous ne pouvez résister aussi aux nombreuses sorties qui tombent sans crier gare. Si des dépenses se présentent, essayez d'échelonner vos règlements pour garder l'équilibre dans votre budget.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous exercez un certain magnétisme sur vos proches collaborateurs. Votre projet est encensé par votre auditoire. Vous défendez becs et ongles vos objectifs. On vous remarque, une nouvelle offre arrive à point nommé. Vos sacrifices paient enfin.
C'est assez positif pour vos finances, vos comptes ne sont pas en si mauvaise forme que vous auriez pu le croire. Vous consultez vos comptes et vous trouvez qu'ils se portent plutôt bien, ce qui vous met de bonne humeur pour le reste de la journée.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Un nouveau poste peut se présenter et vous demander d'acquérir des techniques nouvelles. Vous abordez la situation avec sérénité, mais pourtant vous craignez l'échec. Des doutes alternent avec la volonté d'avancer. Un de vos collègues peut vous épauler.
Votre relation à l'argent est en train de changer. Vous dépensez souvent dès qu'un article vous plait, vous cédez. Les tentations sont grandes et y résister demande des efforts. Le climat est favorable à des frais pour des loisirs ou un voyage d'agrément.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous saurez vous faire respecter ! Vous démontrerez une confiance en vous inhabituelle qui surprendra vos interlocuteurs. Cela vous donnera un avantage, vous réussirez à faire passer vos idées sans trop de difficultés. Croyez en vous!
Le secteur de vos finances est très dynamisé ! Il ne reçoit pas moins de quatre planètes, autant dire qu'il y aura du mouvement sur vos comptes. L'argent rentre, mais il peut aussi sortir si vous ne faites pas plus attention à ce que vous achetez. Regardez les étiquettes, comparez les prix !

Lion (22 juillet - 23 août)

otre évolution professionnelle est en bonne voie. Vous réalisez ne plus pouvoir travailler sous une personne donnant des directives. Vous appréciez de manoeuvrer dans vos tâches en prenant des initiatives. Vous recherchez un poste où vous pouvez créer.
Des coups de coeur peuvent survenir devant des boutiques. Les accessoires, les gadgets ou vêtements peuvent faire partie des dépenses très inattendues. La prudence est à conseiller pour préserver de la trésorerie et si vous sortez, fixez-vous un budget limité.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Vous vous éclatez dans votre emploi. Bonne nouvelle cela se ressent ! On mise sur vous. Une bonne étoile vieille sur vous. Vous êtes comme un aimant, vous attirez les bonnes opportunités. Profitez-en pour vous attaquer à des projets beaucoup plus ambitieux.
Les questions financières sont au centre des discussions familiales aujourd'hui. Vous ne pourrez pas éviter les risques de friction, mais très vite vous saurez comment faire pour calmer les esprits. Un retour au calme est rapidement prévu.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Des décisions ne sont pas suivies d'initiatives. Vous réalisez que les conditions de travail ne sont pas idéales pour répondre à ce que l'on vous demande. Un collègue peut se reposer sur vous et attendre vos services, tandis que vous êtes déjà affairé.
Un proche peut vous donner du mobilier à retaper ou de bonnes adresses pour réaliser des économies. Les astres en Lion vous poussent à consommer beaucoup et le budget peut manquer. Il est utile de réaliser quelques économies, avec des petites sommes.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Surchargé ! Du moins, si vous êtes à votre poste. Le travail s'accumule et les conditions pour le réaliser ne sont pas des plus faciles ni des plus sereines. Vous ne vous ôterez pas de la tête que l'on cherche à vous mettre des bâtons dans les roues...
De l'argent, vous en avez. Cependant, vous avez également toujours quelque chose à acheter, à payer, à rembourser, bref, Jupiter est bien sympathique, mais il exagère vos sorties d'argent tout autant qu'il vous en donne !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

La confiance en vous ouvre des portes. Des relations entre collaborateurs sont profitables à votre avancement, car l'un d'eux peut vous épauler et s'avérer un piston pour gagner un poste intéressant. Une chance inattendue peut se présenter dans votre parcours.
Ne jetez pas votre salaire par la fenêtre dans des frais peu urgents. Avec Jupiter en Sagittaire, vous devez faire attention à votre générosité qui concoure à des dépenses. La gourmandise, de bons repas ou de la nourriture haut de gamme peuvent vous attirer.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous manquez de motivation dans la réalisation de vos objectifs et de vos projets. Il est impossible pour vous de prendre une quelconque décision, vous confiez certaines tâches à l'un de vos collègues. Vous avez un grand besoin de vacances.
Aucune dépense superflue ne vient contrarier l'équilibre financier. Vous avez su anticiper, c'est comme si vous aviez déjà tout planifié d'avance. En cherchant bien, vous devriez même trouver quelques petites économies cachées dans un tiroir.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Les échanges avec vos collègues peuvent faire apparaitre une pointe de rivalité professionnelle qu'il faut combattre dès à présent. Des moments d'entente avec un collègue peuvent vous aider à finaliser plus vite une tâche qui mobilisait beaucoup d'énergie.
Les dépenses sont inévitables et s'adressent à des sorties d'argent inattendues. Des invitations lancées par des amis entraînent ces frais qui s'associent à des charges liées au quotidien. Des concessions continuent d'être demandées pour garder l'équilibre.

Poisson (19 février - 21 mars)

Changement, nouveaux projets, les choses bougent. De plus, le climat se veut rassurant, sympathique. Les rapports avec vos collègues sont encourageants, solidaires. Votre capital sympathie génère des intérêts !
Ne cédez pas aux achats impulsifs et si vous devez effectuer un achat important, vérifiez que vos comptes pourront supporter cette dépense. Ne vous engagez pas à l'aveugle, c'est le meilleur moyen pour créer des ennuis bancaires !

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com